



SECTION 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le système de secours inclinable multifonctionnel TM 14 fait partie de l'équipement de protection individuelle contre les chutes et doit être utilisé avec des dispositifs antichute. Le dispositif est un point d'ancrage temporaire mobile sur une structure d'origine de type B et E. Il est compatible avec des dispositifs de sauvetage suivants : RUP 502-A, RUP 503 et CRW300. Le dispositif est dédié au sauvetage.

CONFIGURATIONS DISPONIBLES

Le dispositif peut être utilisé en tant que TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) FIGURE 1 (page 2)

Le dispositif peut être utilisé en tant que SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE (SSI) FIGURE 2 (page 3)

SPÉCIFICATION TECHNIQUE

protection pour deux utilisateurs simultanés au maximum

poids (sans chaîne) : ~65 kg

dimensions de transport (caisse en bois l x h x w) : 228 x 32 x 30 cm

patins démontables en acier

ÉQUIPEMENT DE BASE

tête – fabriquée en acier galvanisé, peint par poudre. Les goupilles au-dessus de chaque poulie empêchent la chute accidentelle de la longe de travail.

pieds - fabriqués en tube d'aluminium renforcé. Leur structure télescopique permet de régler la longueur. Les goupilles de verrouillage servent à fixer la longueur des pieds. Les pieds du trépied sont équipés des patins autoréglables en acier avec cales en caoutchouc. Les patins sont équipés des « dents » antidérapantes utilisées lors de mise en place du trépied sur les surfaces glissantes (verglacée, par ex.) deux Pieds « A » – avec des poulies intégrées pour guidage d'une corde de travail ainsi qu'un point d'ancrage sous forme d'un orifice dans le pied pour accrochage des dispositifs de sauvetage RUP 502-A/RUP 503 et CRW 300.

un Pied « B » – sans poulie intégrée, avec un point d'ancrage.

marchepieds – lorsque les pieds sont rallongés au maximum, il est possible d'utiliser des marchepieds supplémentaires pour garantir le montage facile et sûr de la corde sur une tête du trépied. Pour un seul trépied, il est possible d'utiliser jusqu'à 3 marchepieds au maximum.

chaîne – protection supplémentaire contre un écartement incontrôlé des pieds. Une chaîne longue est utilisée pour le dispositif TM 14 utilisé en tant que TS, et une chaîne longue est utilisée pour son utilisation en tant que SSI.

ÉQUIPEMENT APPLIQUÉ POUR SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE (SSI).

plaque d'appui – utilisée pour l'installation d'un contrepoids (sous forme des lests en acier ou à lester par une roue d'un véhicule). Fabriquée en acier galvanisé et acier inoxydable.

kit de lests en acier – kit de lests (acier peint par poudre) avec fixations (acier inoxydable). Le kit de lests en acier avec fixations est vendu séparément – AT015-600.

poulie – utilisée pour guidage d'une corde de travail. Fabriquée en acier galvanisé et peinte par poudre.

supports – utilisés pour appuyer la poulie. Fabriqués en acier galvanisé.

embase de support – pour assembler le support et les pieds du trépied. Fabriquée en polyamide et acier galvanisé.

support de la tête – pour protéger et stabiliser la tête. Fabriquée en acier galvanisé.

CERTIFICATS ET CONFORMITÉ AUX NORMES

1. TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) – TYPE B

EN 795:2012 type B. Trépied utilisé en tant que point d'ancrage mobile temporaire pour une seule personne. Certifié CE.

TS 16415:2013 type B. Trépied utilisé en tant que point d'ancrage mobile temporaire pour deux personnes. Conforme au document TS 16415/B:2013. Non certifié CE.

EN 1496:2006 type B. Trépied avec dispositifs : RUP502-A/RUP503/CRW300 utilisé en tant que kit de sauvetage pour une ou deux personnes. Conforme au document EN 1496/B:2006. Non certifié CE.



Mois et année du prochain contrôle. Ne pas utiliser le dispositif après cette date.

Note : Avant la première utilisation, indiquer la date du prochain contrôle (date de première utilisation + 12 mois, par ex. première utilisation 01.2013 – indiquer 01.2014). « Étiquette d'inspection » placée à côté de la plaque signalétique.

DESCRIPTION DE MARQUAGE

- a) Désignation/type du dispositif
- b) Modèle du dispositif
- c) Numéro de référence
- d) Numéro/année/type de norme européenne
- e) Marquage CE et numéro de l'organisme notifié contrôlant la production des équipements
- f) Mois et année de production
- g) Numéro de série
- h) Attention : lire le manuel d'utilisation
- i) Désignation du fabricant ou du concessionnaire
- j) Nombre maximal d'utilisateurs présents en même temps

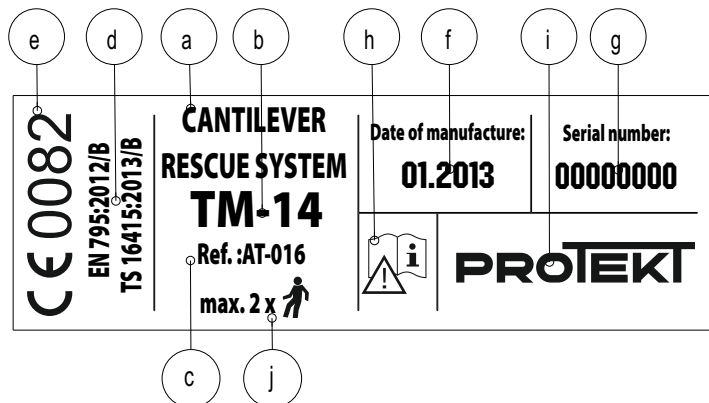


FIGURE 1 - TM 14 EN TANT QUE TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) VUE GÉNÉRALE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES POUR CONFIGURATION TS

Poulie de guidage intégrée hauteur de travail :
 pieds rallongés au maximum : 289 cm
 pieds rallongés au minimum : 179 cm
 écartement des pieds : pieds rallongés au maximum : 232 cm
 pieds rallongés au minimum : 147 cm
 diamètre au-dessus duquel le trépied peut être écarté : pieds
 rallongés au maximum : 271 cm
 pieds rallongés au minimum : 173 cm
 4 points d'ancrage disponibles.

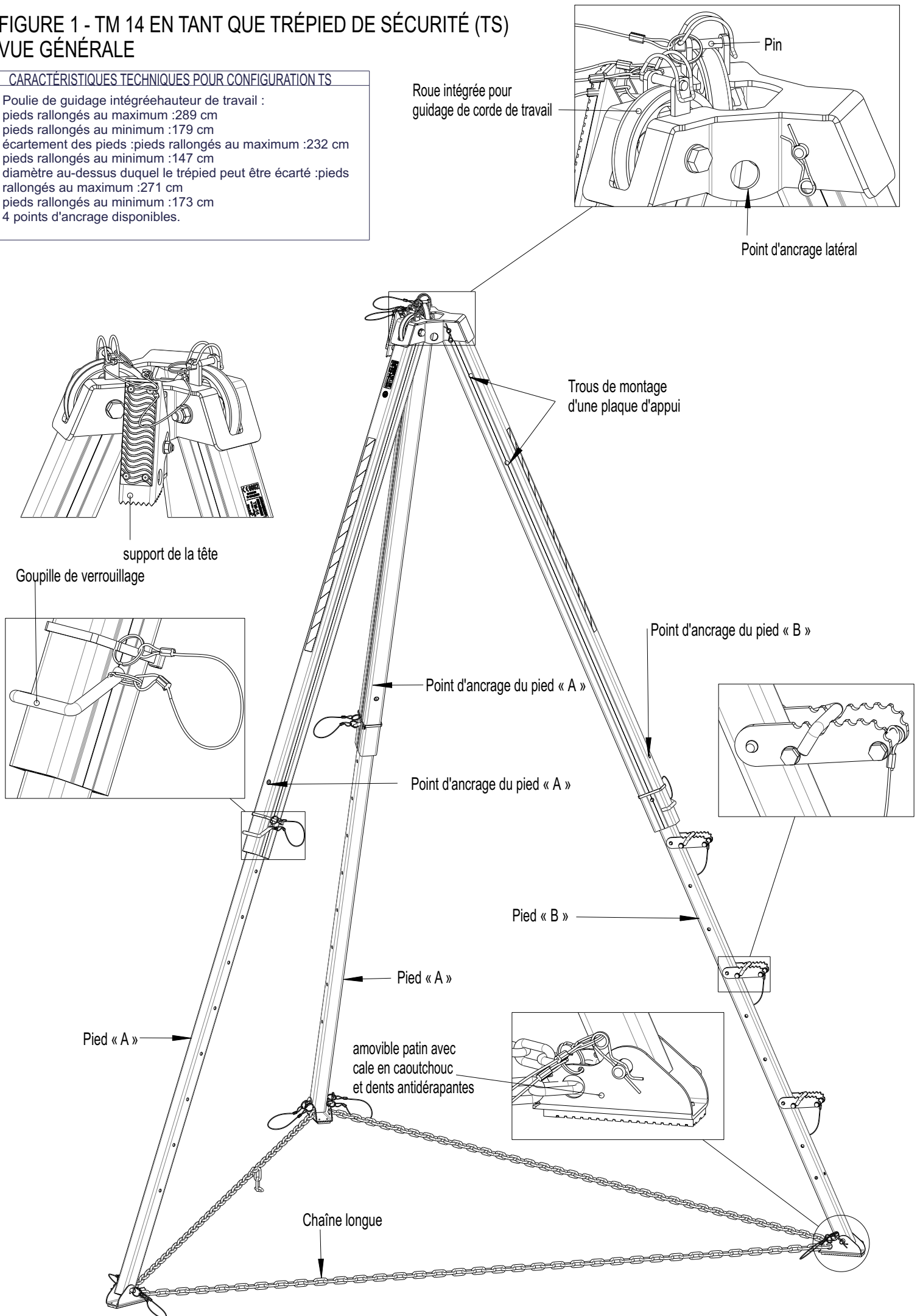
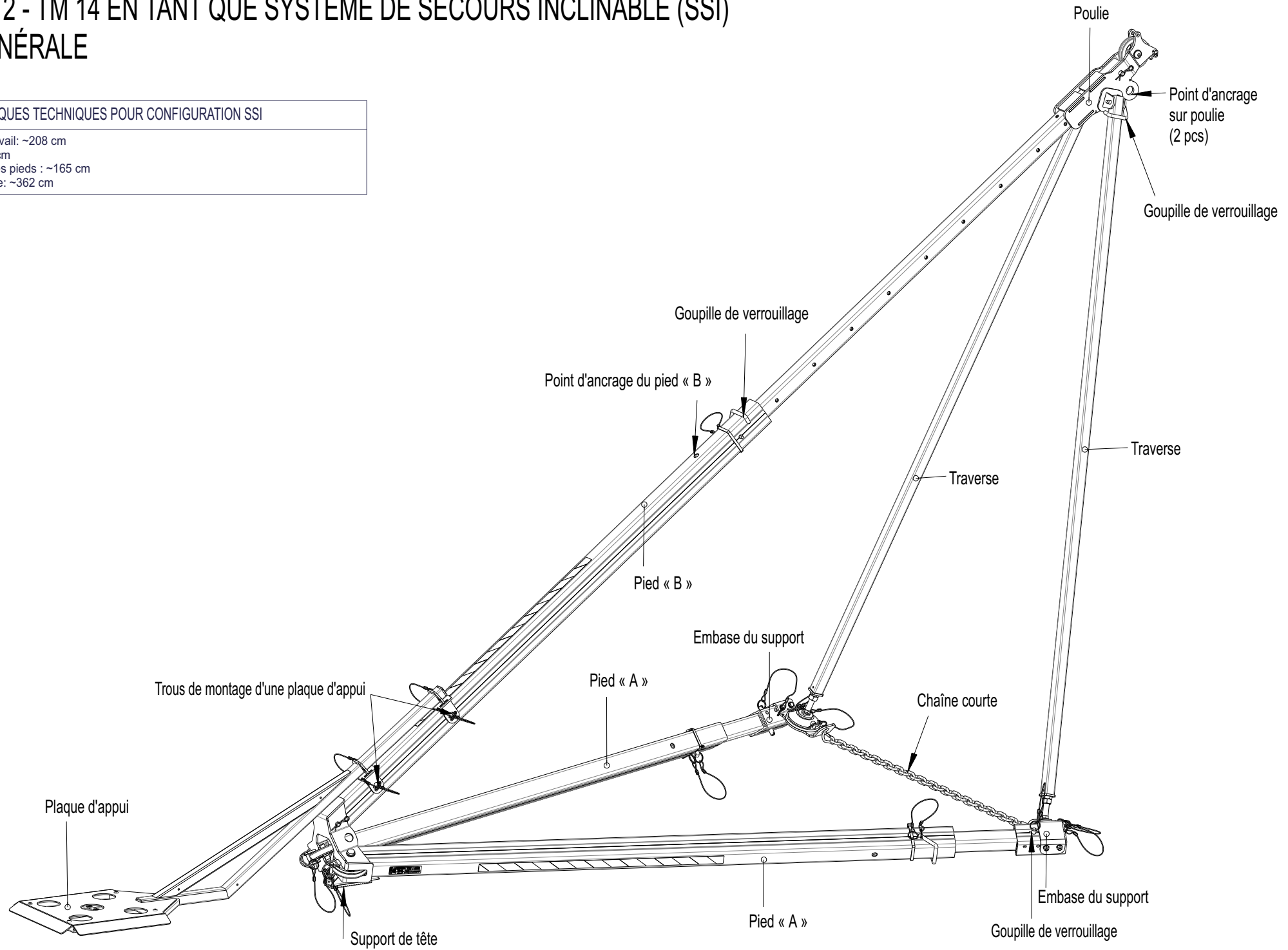


FIGURE 2 - TM 14 EN TANT QUE SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE (SSI) VUE GÉNÉRALE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES POUR CONFIGURATION SSI

- hauteur de travail: ~208 cm
- portée: ~710 cm
- écartement des pieds : ~165 cm
- longueur totale: ~362 cm



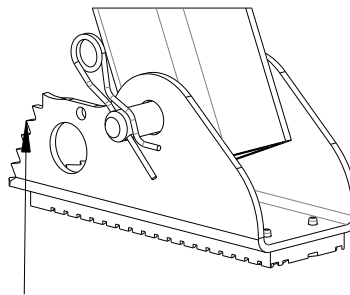
SECTION 2 – INSTALLATION

Il est recommandé d'installer le dispositif TM 14 par au moins deux personnes.

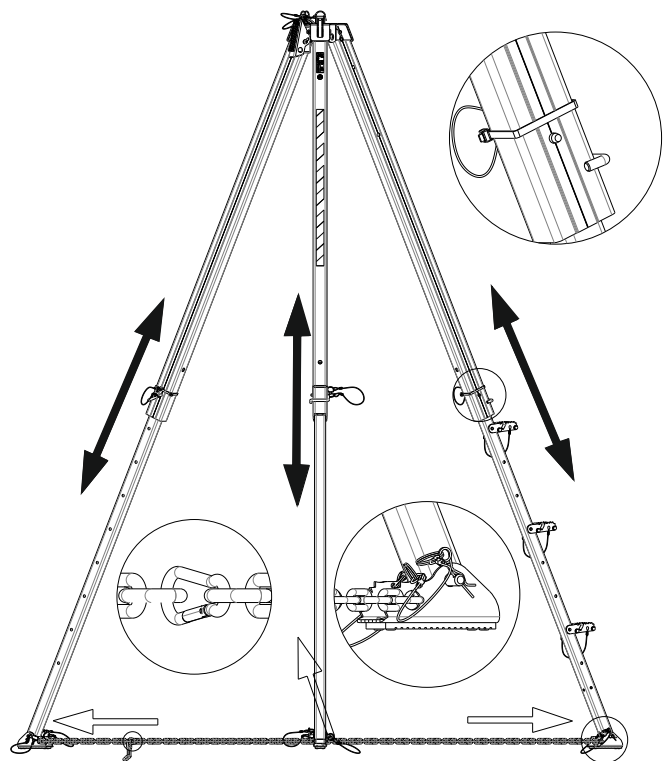
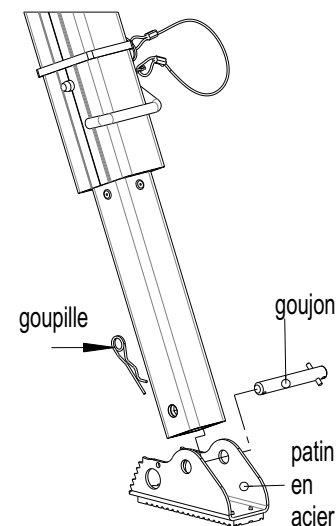
INSTALLATION DES PATINS (TRÉPIED DE SÉCURITÉ)

Les patins du trépied sont amovibles. **NE PAS UTILISER** le trépied sans patins installés ! Les dents des patins doivent être dirigées vers le centre du trépied.

Mettre le patin sur l'extrémité du pied et le verrouiller avec un goujon à goupille.



Les dents orientées vers le centre du trépied.

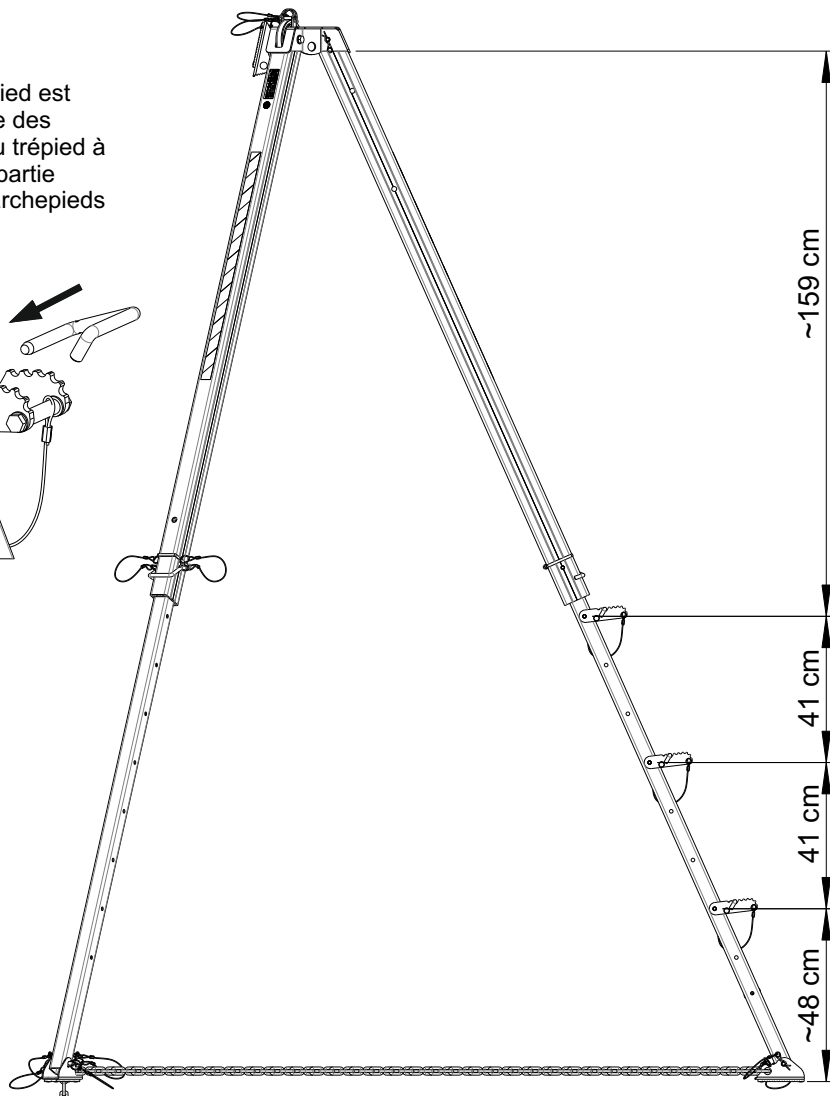
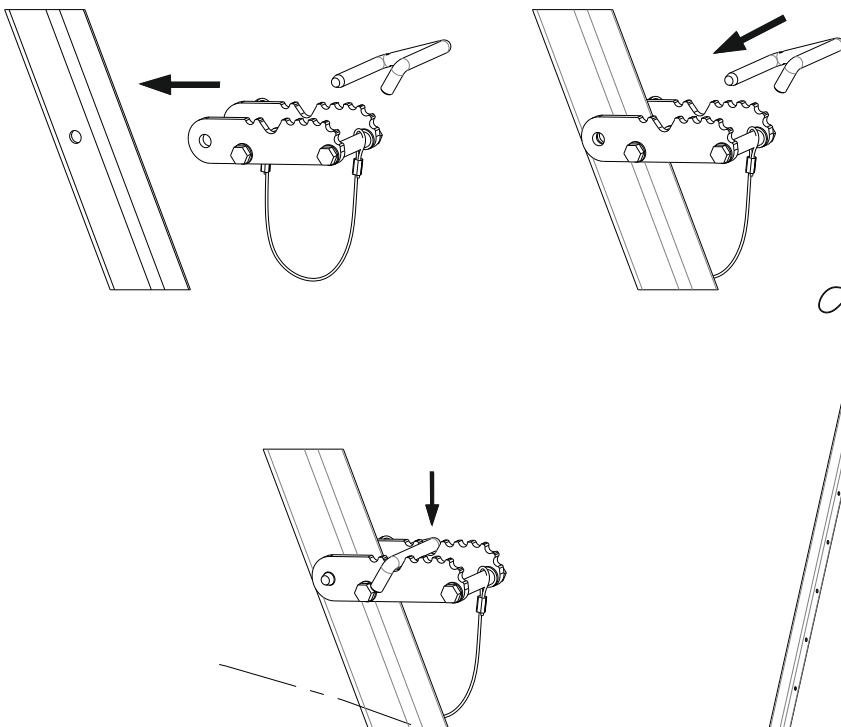


INSTALLATION DU TRÉPIED DE SÉCURITÉ

1. Tous les patins doivent être installés !
 2. Placer le trépied sur une surface plane, solide et ferme. Tirer les pieds du trépied à la longueur souhaitée et les verrouiller avec les goupilles de verrouillage.
 3. Mettre le trépied en position verticale et écarter les pieds vers l'extérieur.
 4. S'assurer que les pieds sont placés sur une surface solide et sont capables de supporter la charge.
 5. Ajuster la longueur des pieds de manière à ce que la tête soit en position horizontale.
 6. Tous les pieds doivent être toujours de la même longueur.
 7. Poser le trépied au-dessus d'un trou de sorte qu'une corde de travail se trouve approximativement au milieu de ce trou.
 8. S'assurer que les goupilles de verrouillage sont bien fixées – l'extrémité de la goupille doit dépasser la surface du pied du trépied. Pour éviter un écartement accidentel, fixez les pieds du trépied avec une chaîne longue. Les extrémités de la chaîne doivent être reliées par un mousqueton. La chaîne doit être bien tendue entre les pieds du trépied.
- Si nécessaire, éliminer le jeu dans la chaîne.
Pour plier le trépied, le placer sur le sol et plier les pieds.

INSTALLATION DES MARCHEPIEDS

Lors de l'installation d'une corde de travail sur la tête lorsque le trépied est complètement déployé, il est possible de monter par un pied à l'aide des marchepieds. Les marchepieds doivent être installés à l'extérieur du trépied à l'aide d'une goupille de verrouillage mise dans l'un des trous à une partie intérieure du pied, comme indiqué sur les figures suivantes. Les marchepieds doivent être installés à égale distance l'une de l'autre.



INSTALLATION DU SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE

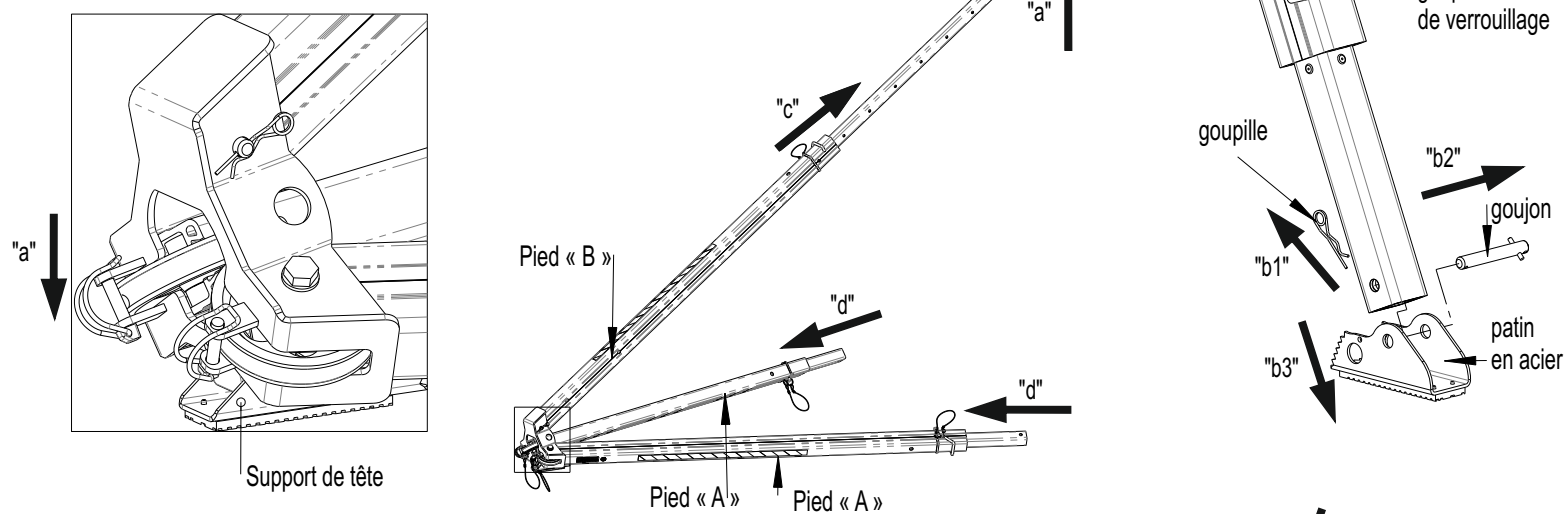
La fonctionnalité du trépied de sécurité peut être étendue par l'utilisation des équipements supplémentaires permettant de travailler hors du bord du toit, de l'appui de fenêtre, de la glissière de sécurité, de la falaise, du pont, etc. Installer le dispositif sur une surface ferme et solide.

étape « a » Placer le dispositif sur une surface plane avec le support de tête sur le sol et le pied « B » orienté vers le haut.

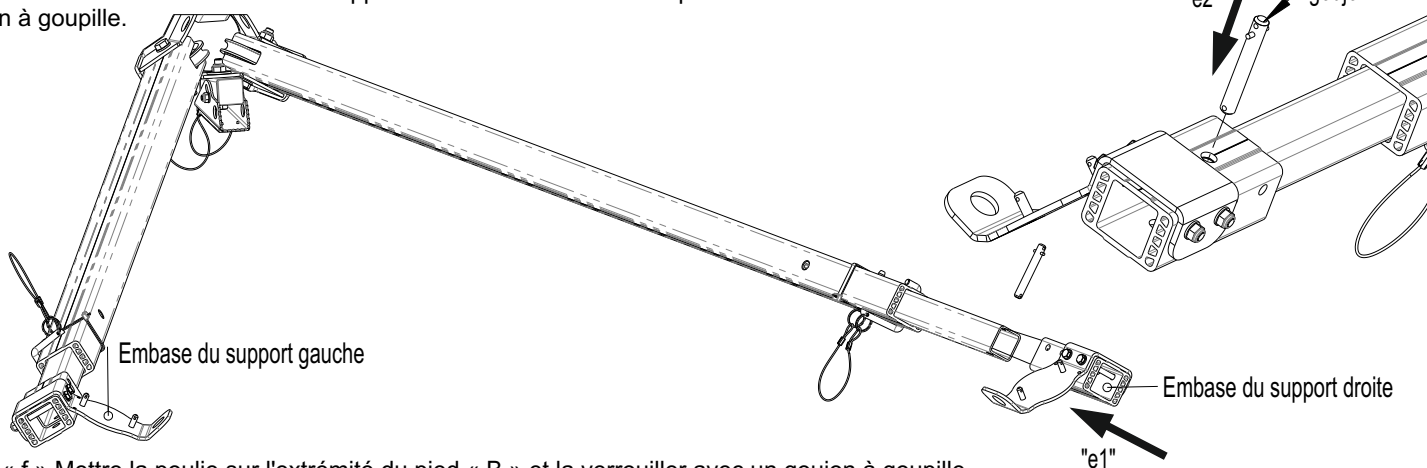
étape « b » Enlever tous les patins en acier.

étape « c » Déployer entièrement le pied « B » et le fixer avec une goupille (neuvième trou).

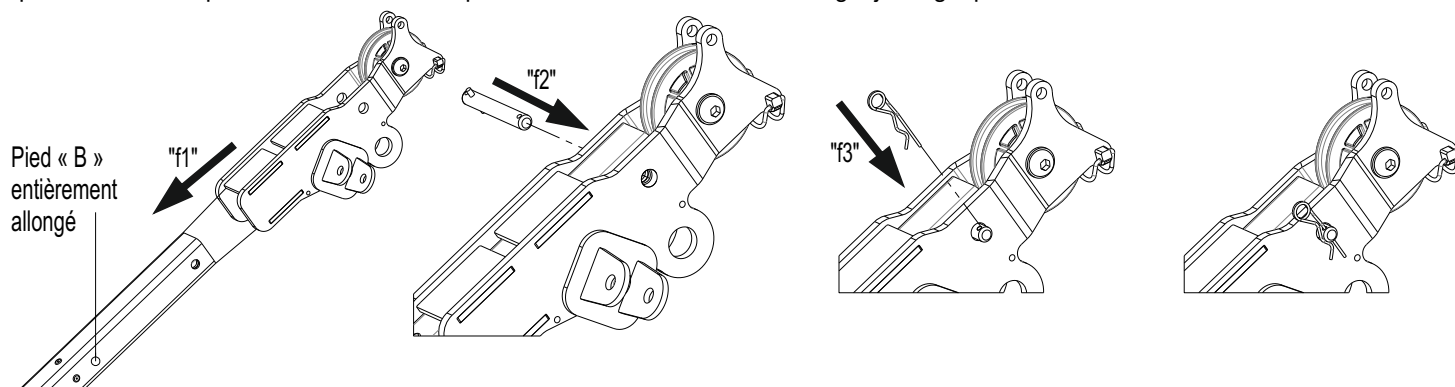
étape « d » Raccourcir entièrement les deux pieds « A » et les fixer avec une goupille (premier trou).



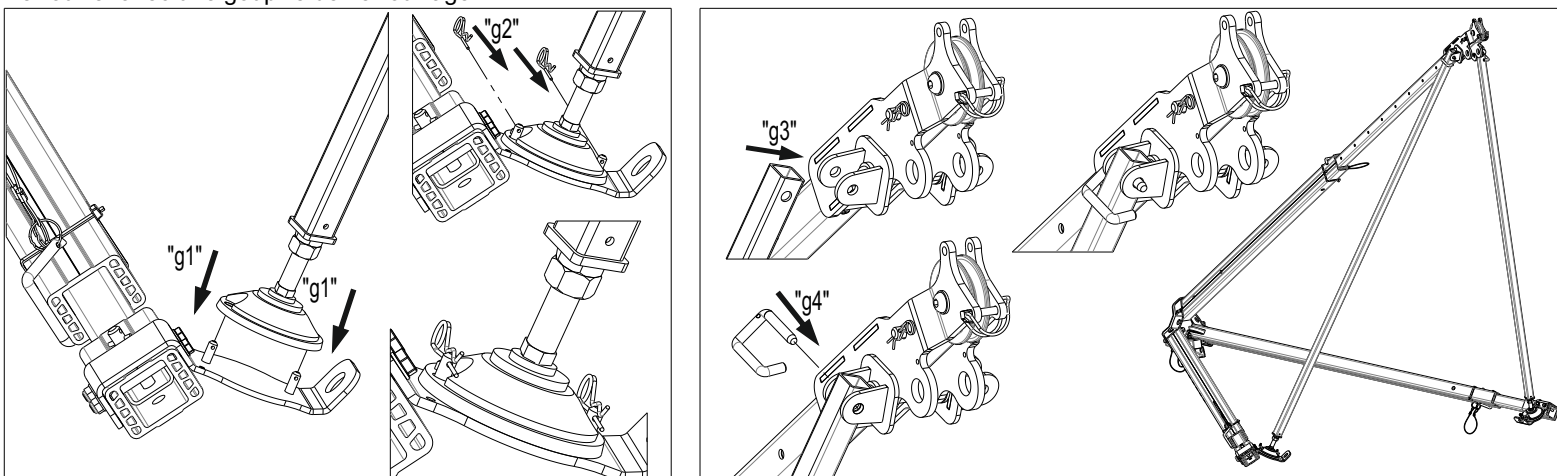
étape « e » Installer les embases de supports aux extrémités de deux pieds « A » et les verrouiller avec un goujon à goupille.



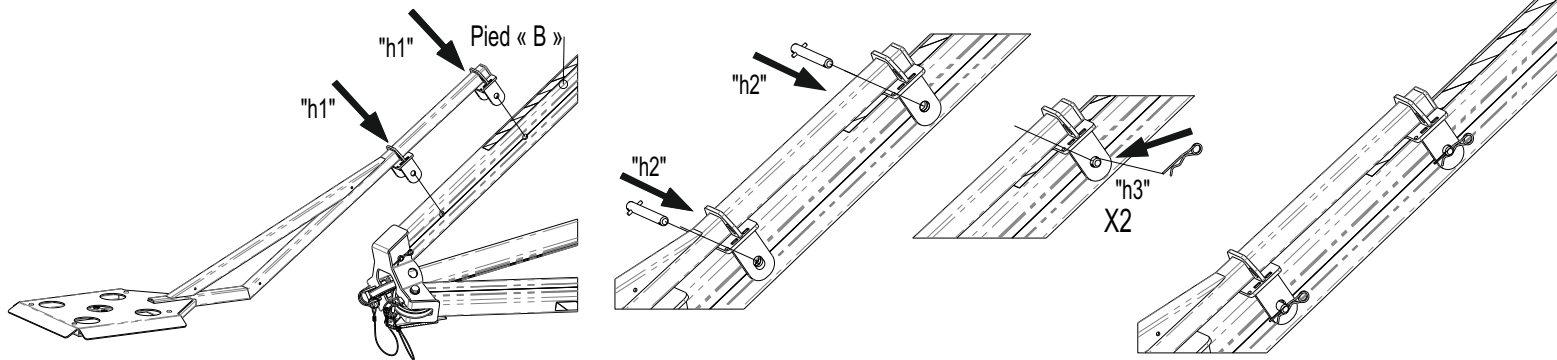
étape « f » Mettre la poulie sur l'extrémité du pied « B » et la verrouiller avec un goujon à goupille.



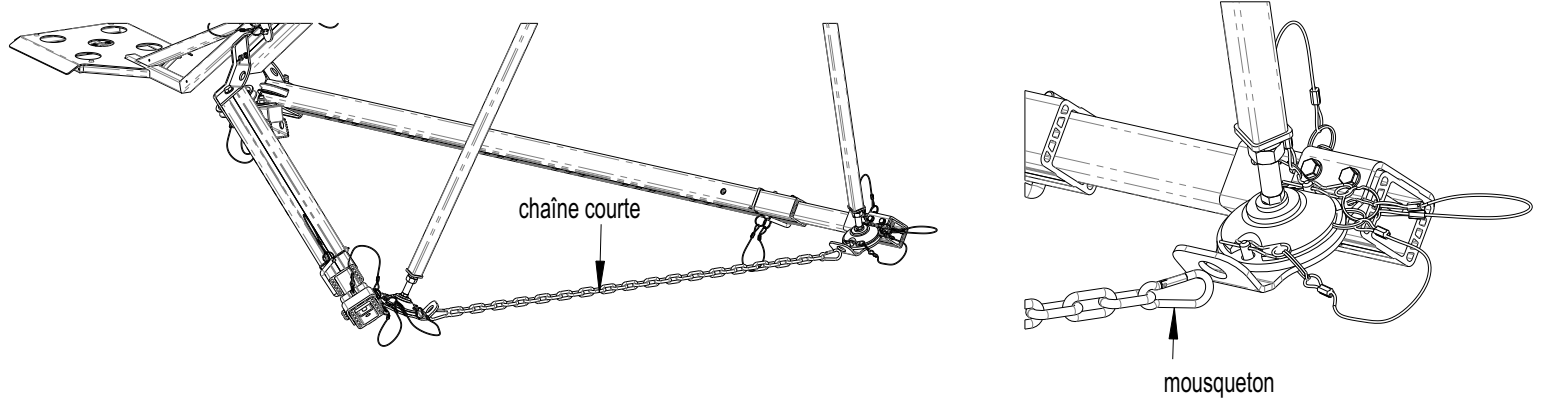
étape « g » Soulever le pied « B » et installer deux supports entre les embases de support et poulie. Fixer le patin sur deux goujons de l'embase et les verrouiller avec deux goupilles. Insérer l'extrémité supérieure du support dans la douille pivotante sur une partie latérale de la poulie et la verrouiller avec une goupille de verrouillage.



étape « h » Placer la plaque d'appui sur le pied « B » près de la tête et la protéger avec deux goujons à goupille.



étape « i » Installer une chaîne courte entre deux embases de support à l'aide des mousquetons.



LA CHARGE MAXIMALE TRANSFÉRÉE AU SOL PAR LE DISPOSITIF ET LA DIRECTION DES CHARGES

La surface sur laquelle le dispositif TM14 est installé doit être résistante à une charge maximale de 13 kN. La direction de la charge : perpendiculairement à la surface sur laquelle le dispositif est installé ($\pm 5^\circ$).

INSTALLATION DU CONTREPOIDS DU SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE

La plaque d'appui du système SSI doit être chargée par une force (F) correspondant à une charge d'utilisation (L) appliquée à la poulie.

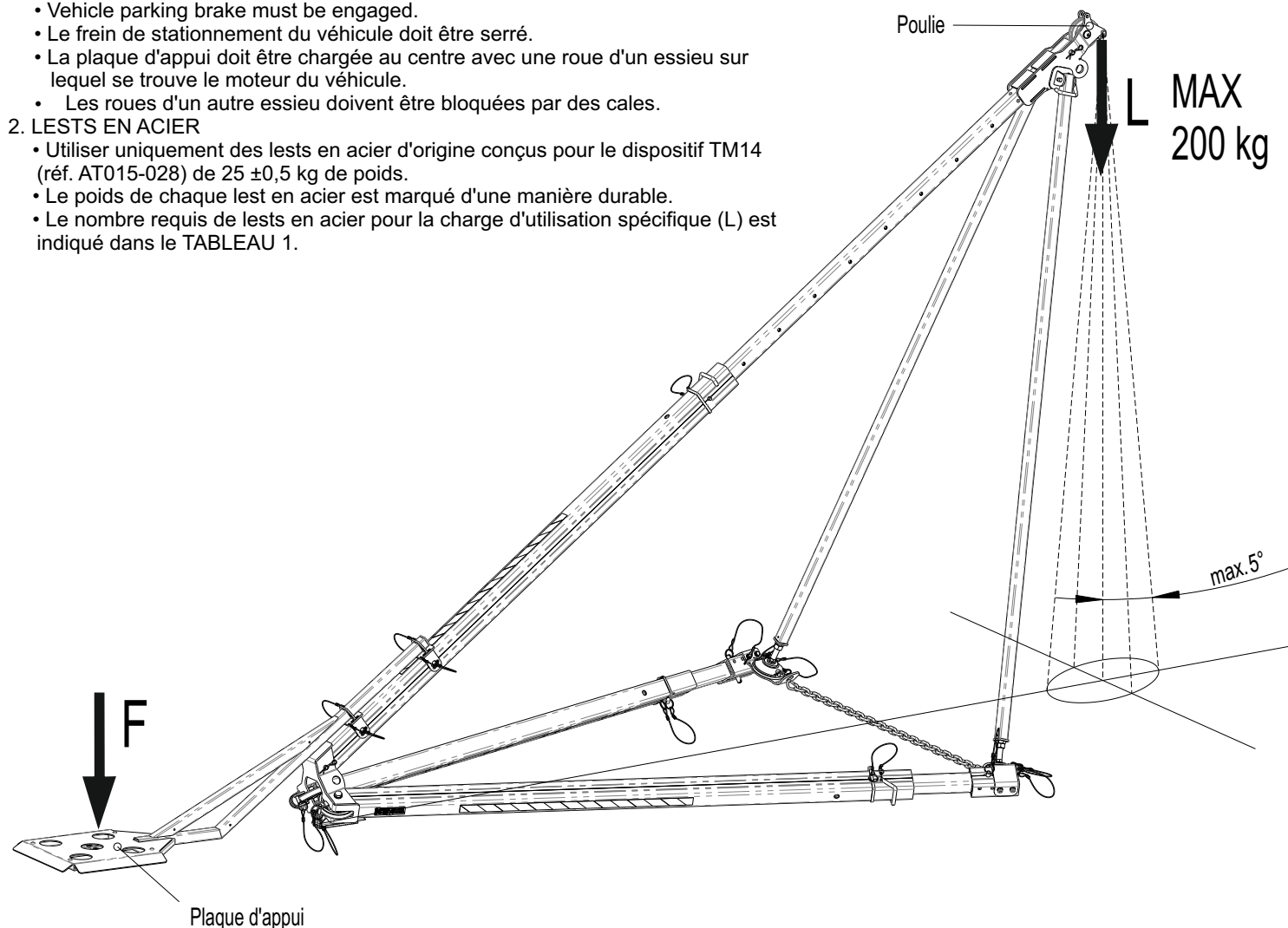
Pour le contrepooids (F), utiliser **UNIQUEMENT** :

1. UN VÉHICULE

- Poids minimal du véhicule 3500 kg.
- Le véhicule doit être positionné perpendiculairement au bras du dispositif.
- Le moteur du véhicule doit être arrêté.
- Vehicle parking brake must be engaged.
- Le frein de stationnement du véhicule doit être serré.
- La plaque d'appui doit être chargée au centre avec une roue d'un essieu sur lequel se trouve le moteur du véhicule.
- Les roues d'un autre essieu doivent être bloquées par des cales.

2. LESTS EN ACIER

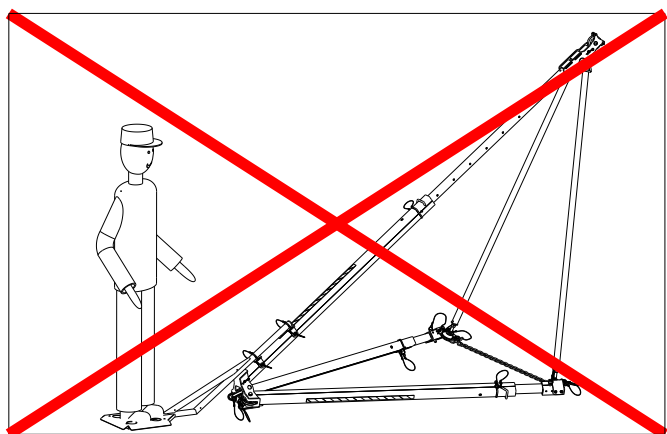
- Utiliser uniquement des lests en acier d'origine conçus pour le dispositif TM14 (réf. AT015-028) de $25 \pm 0,5$ kg de poids.
- Le poids de chaque lest en acier est marqué d'une manière durable.
- Le nombre requis de lests en acier pour la charge d'utilisation spécifique (L) est indiqué dans le TABLEAU 1.



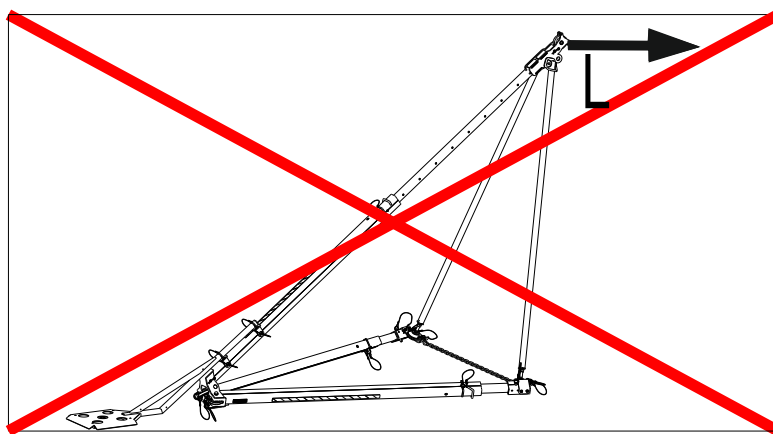
CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ !

- Pour contrepooids, utiliser **UNIQUEMENT** un véhicule **OU** des lests en acier décrits dans le présent manuel d'utilisation !
- Les lests en acier ne peuvent être utilisés que pour une charge d'utilisation (L) maximale allant jusqu'à 140 kg (pour dispositifs RUP 502-A et CRW 300).
- L'HOMME ne doit pas monter sur la plaque d'appui pour faire un contrepooids !
- Il est **INTERDIT** de dépasser la charge d'utilisation autorisée.

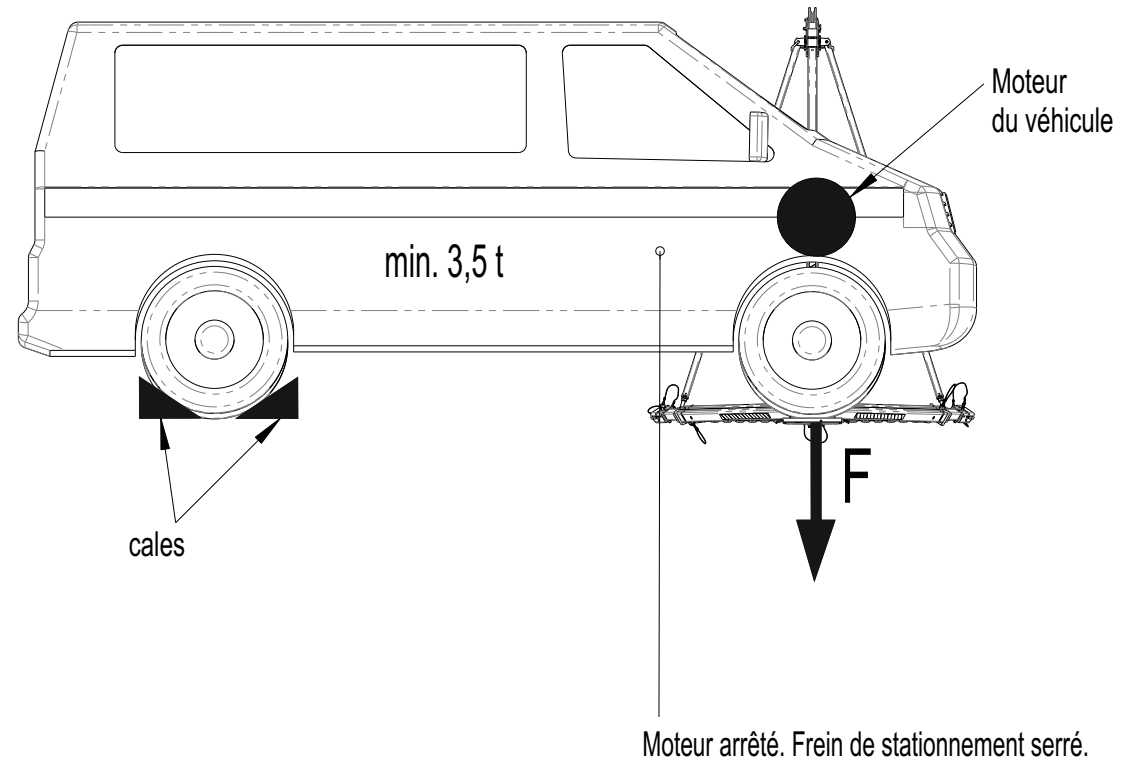
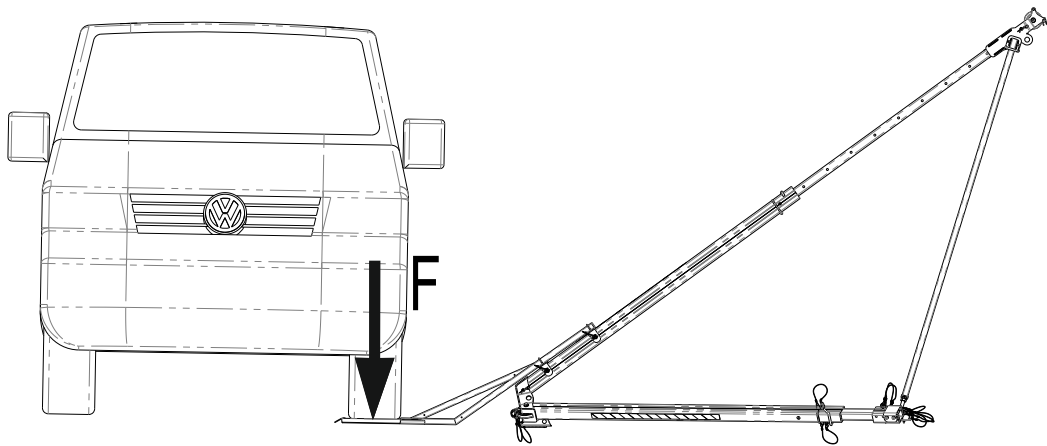
ATTENTION ! NE PAS MONTER SUR LA PLAQUE D'APPUI POUR CONTREPOIDS !



ATTENTION ! LA CHARGE D'UTILISATION (L) NE PEUT PAS ÊTRE DIRIGÉE HORIZONTALEMENT VERS LE SOL !

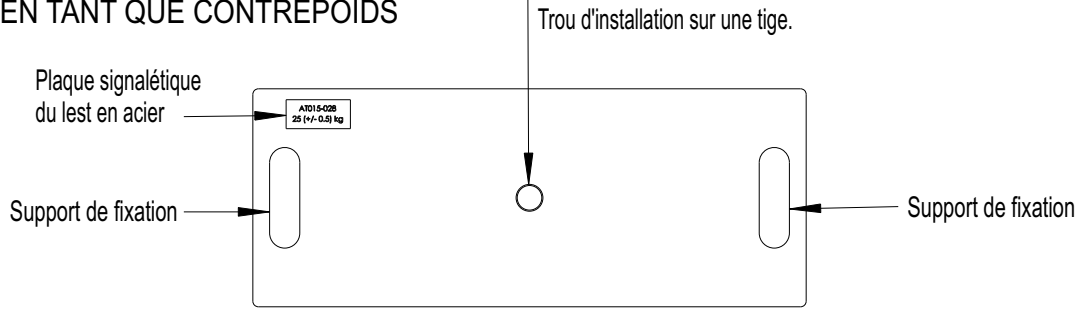


UTILISATION D'UN VÉHICULE EN TANT QUE CONTREPOIDS



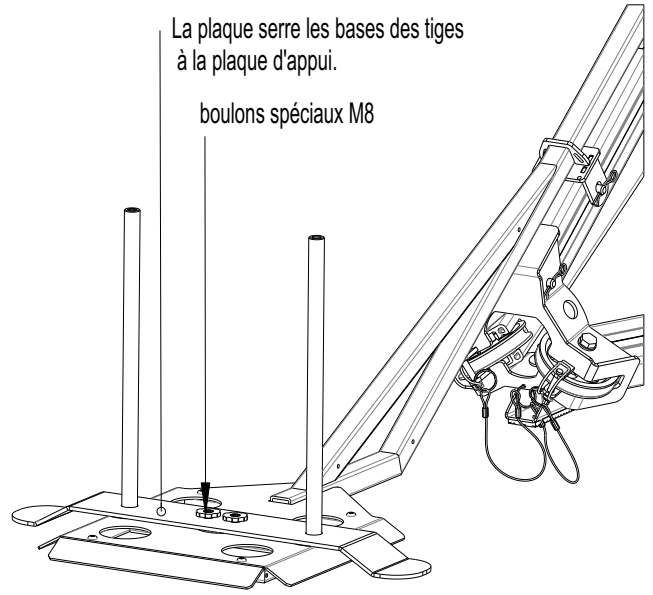
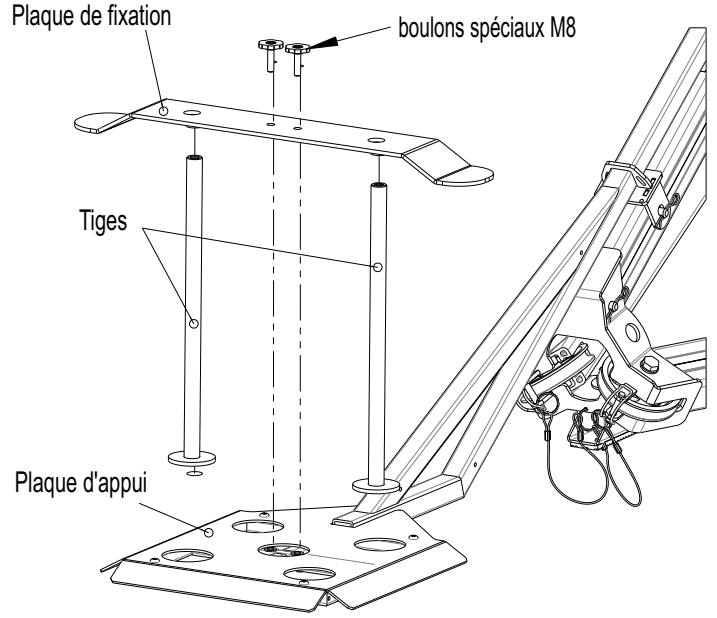
UTILISATION DES LESTS EN ACIER EN TANT QUE CONTREPOIDS

Il est admis d'utiliser des lestes en acier (25±0,5 kg) spécialement conçus pour dispositif TM14. Les lestes en acier sont installés sur la plaque d'appui à l'aide d'un kit de montage. Les lestes en acier permettent l'utilisation à une charge d'utilisation (L) max. 140 kg.



Installation du kit de lestes en acier

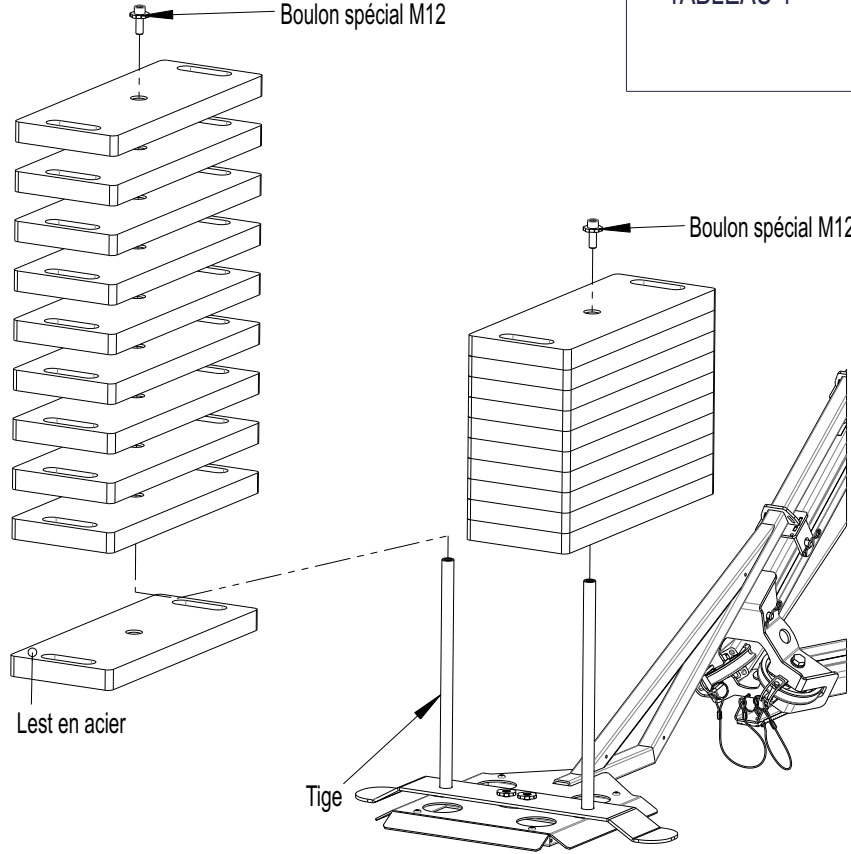
- étape « a » Poser deux tiges sur la plaque d'appui
- étape « b » Poser la plaque de fixation sur les deux tiges. Put counterweight bracket plate on the rods through two holes.
- étape « c » Visser la plaque de fixation à la plaque d'appui par deux boulons spéciaux M8.



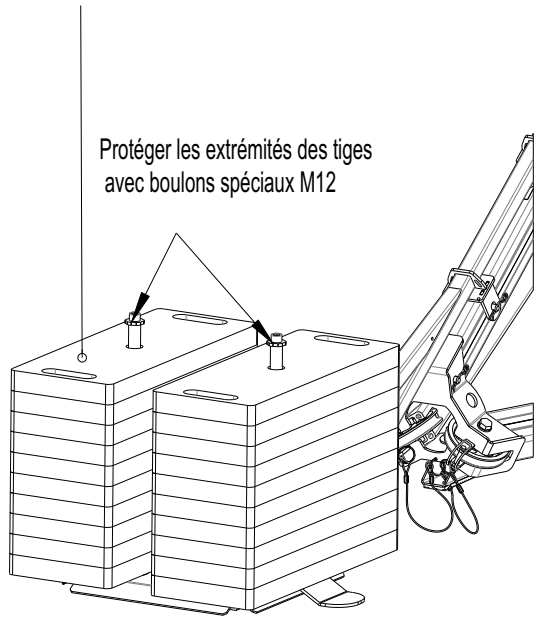
Installation des lestes en acier sur tiges

- Étape « a » Poser 8 lestes en acier sur chaque tige.
- Étape « b » Protéger l'extrémité de chaque tige avec un boulon spécial M12.

TABLEAU 1	POUR CHARGE D'UTILISATION JUSQU'À l = 140 kg AVEC DISPOSITIFS RUP 502-A et CRW 300 UTILISER :		
	L=100 kg	L=150 kg	L=200 kg
	4 pièces	12 pièces	19 pièces



Lestes en acier disposés symétriquement sur deux tiges.



INSTALLATION DU DISPOSITIF À LA STRUCTURE D'ORIGINE

La plaque d'appui peut être fixée à une structure en béton ou en acier d'une résistance suffisante à l'aide d'une plaque d'assemblage spéciale AT015-037. L'installation correcte est présentée dans la figure ci-dessous

L'assemblage à la structure en acier doit être réalisé à l'aide de boulons dont la résistance minimale correspond à la résistance des boulons M12-A2-70. Tous les éléments du boulonnage doivent être en acier inoxydable.

Les écrous et les têtes hexagonales des boulons doivent être munis de rondelles adaptées au filetage M12. Pour assemblages boulonnés, utiliser les écrous autobloquants ou bloqués par les contre-écrous pour éviter leur dévissage.

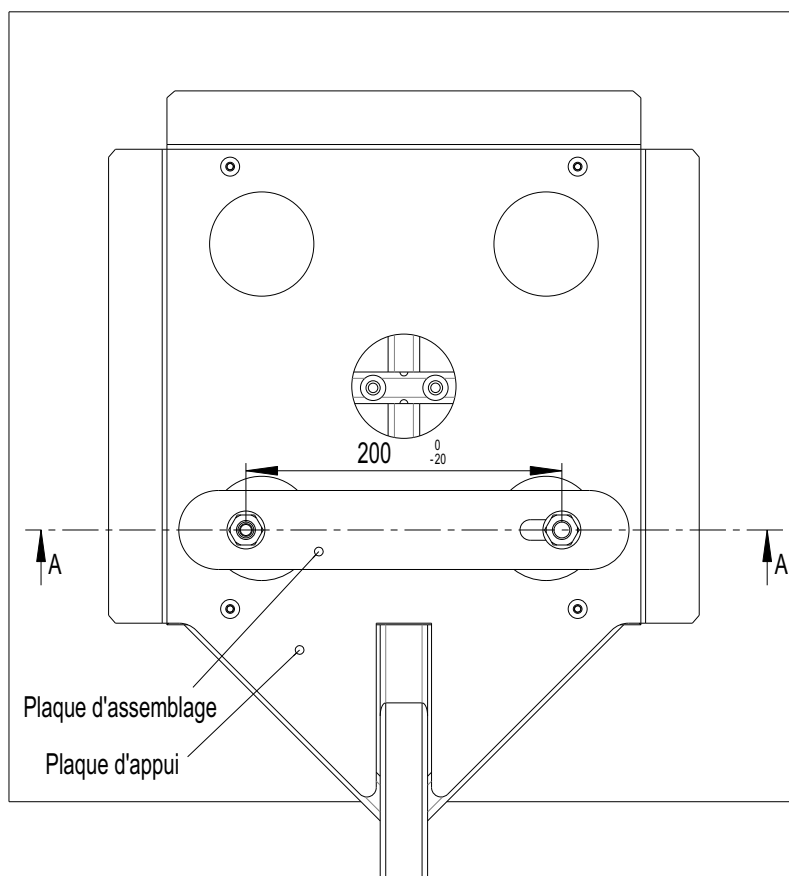
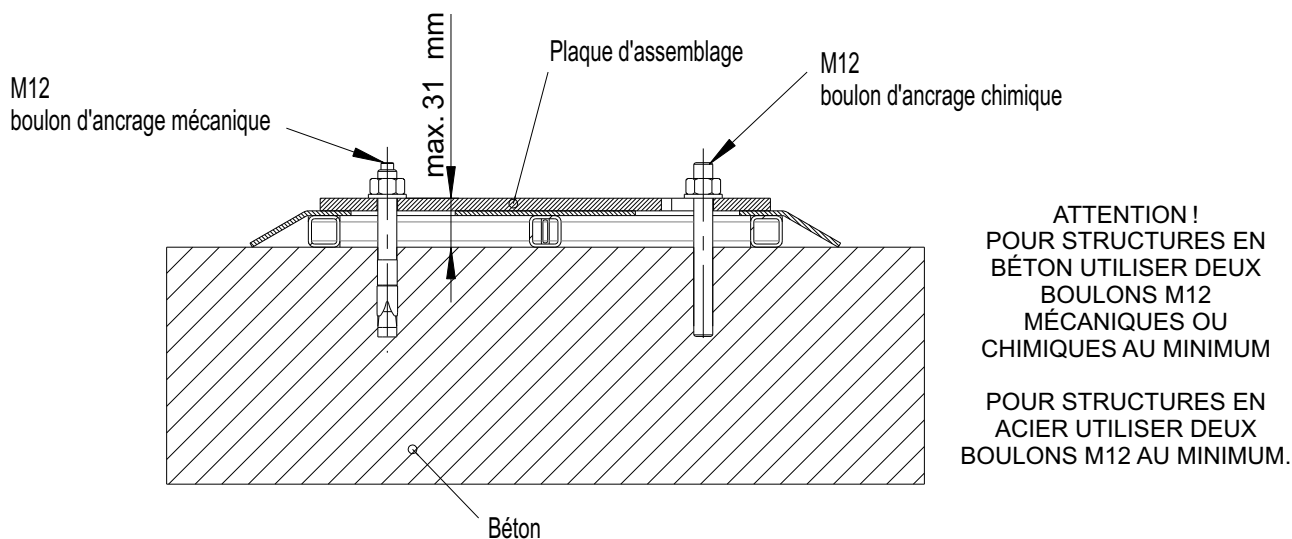
La fixation à la structure en béton doit être réalisée avec des boulons d'ancrage mécaniques ou chimiques caractérisés par une résistance à la traction d'au moins 12 kN. La structure en béton doit avoir une résistance à la compression supérieure à 20 MPa.

Boulons d'ancrage mécaniques recommandés :FAZ 12... ; FBN 12... ; FZA 18... M12 (fabrication FISCHER) ; HSA 12... ; HST 12..., HSR 12... etc. (fabrication HILTI).

Boulons d'ancrage chimiques recommandés : HIT HY-150/HAS M12 (fabrication HILTI) ; FIS M12 (fabrication FISCHER).

ATTENTION !

Respecter strictement les instructions d'assemblage fournies par le fabricant des boulons.

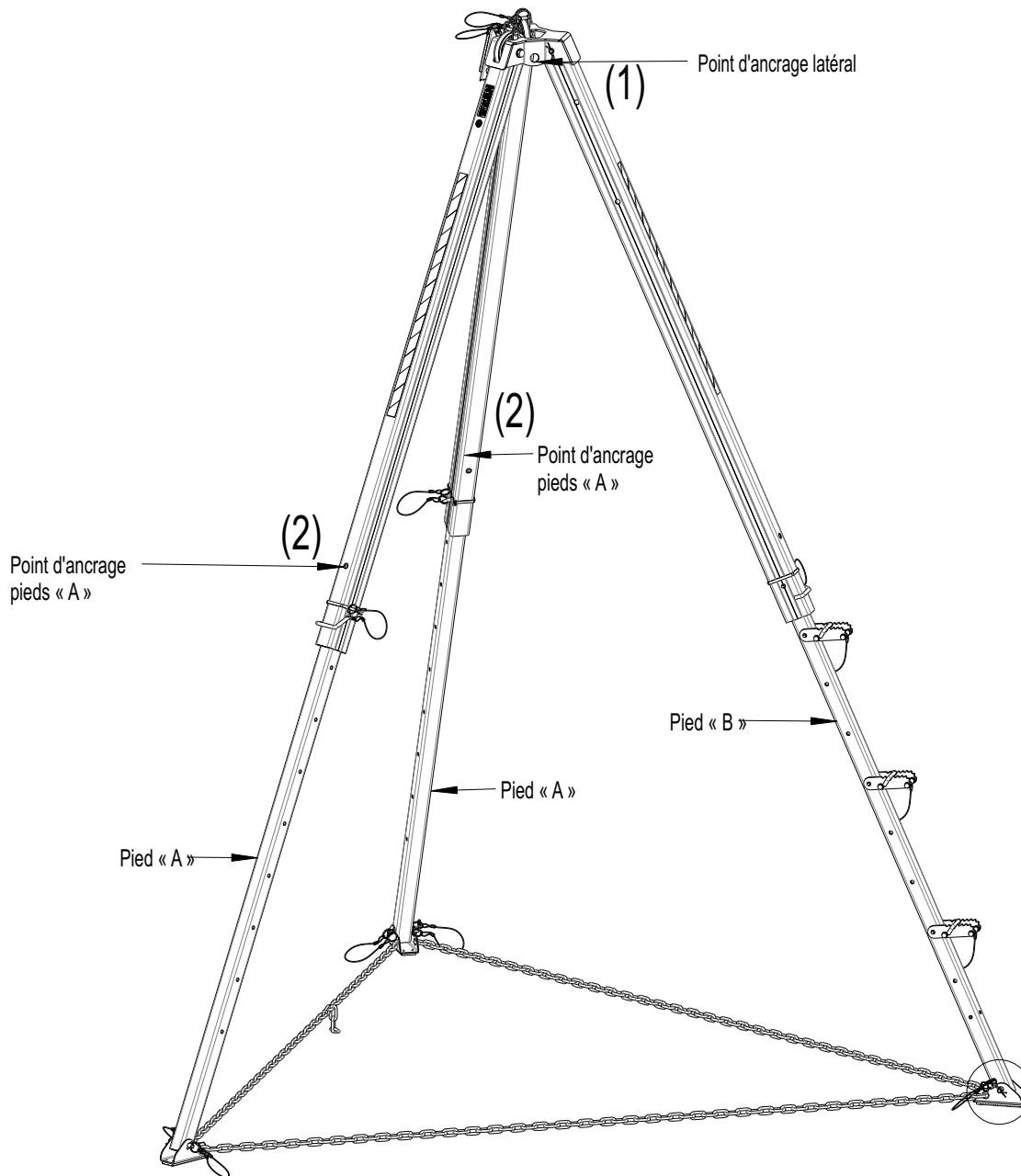


SECTION 3

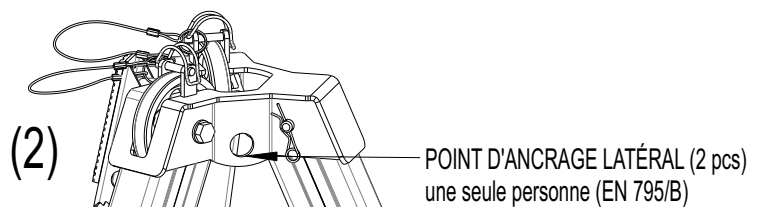
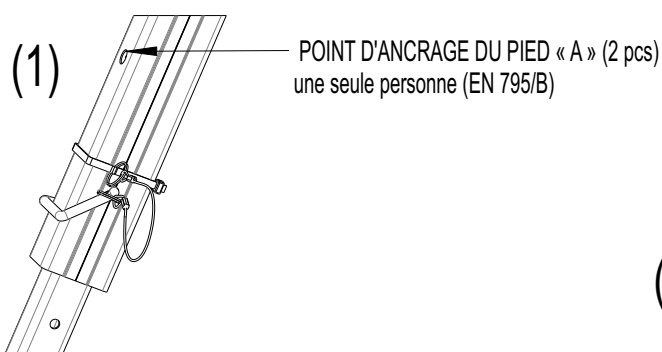
PROTECTION DES PERSONNES CONFORMÉMENT À EN 795/B ET TS 16415/B

Le dispositif TM14 peut être utilisé en tant que point d'ancrage mobile conforme à la norme EN 795/B et TS 16415/B en tant que Trépied de sécurité.

Le dispositif TM14 peut être utilisé en tant que point d'ancrage mobile conforme à la norme EN 795/E et TS 16415/E en tant que Système de secours inclinable. Le dispositif TM14 assure la sécurité de deux personnes au maximum en même temps. TM14 UTILISÉ EN TANT QUE TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) est muni de quatre points d'ancrage utilisés pour sécuriser les personnes : (1) points d'ancrage latéraux (2 pcs) (2) point d'ancrage du pied « A » (2 pcs)



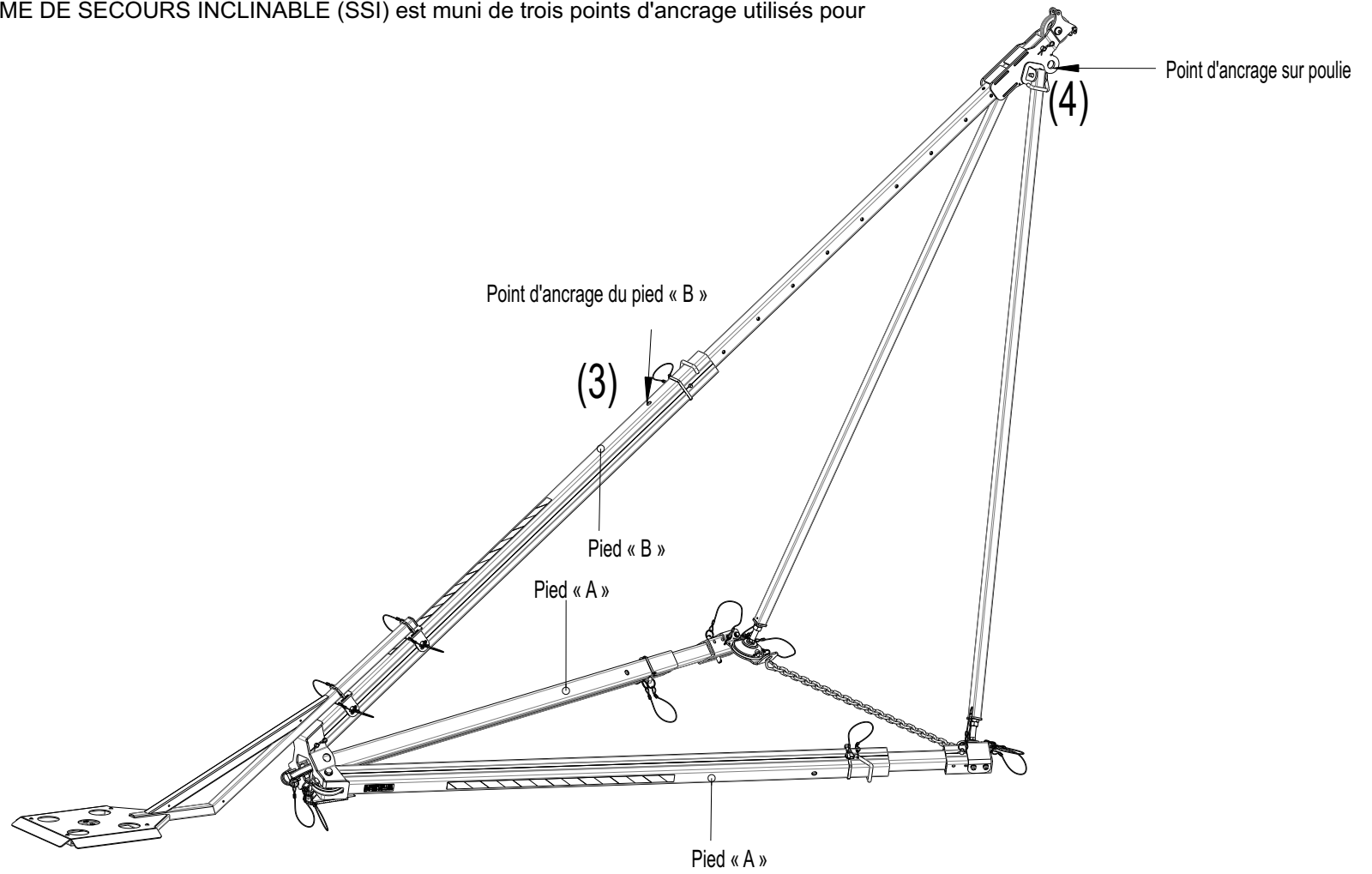
TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) – POINTS D'ANCRAGE POUR PROTECTION DES PERSONNES



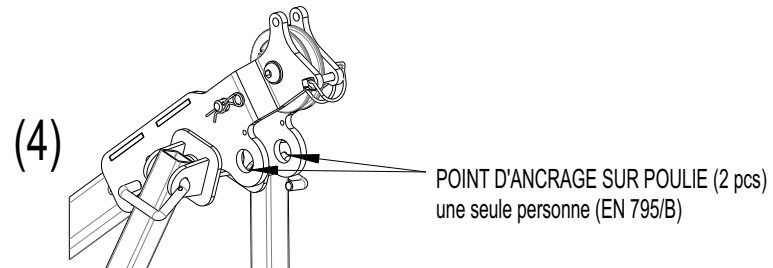
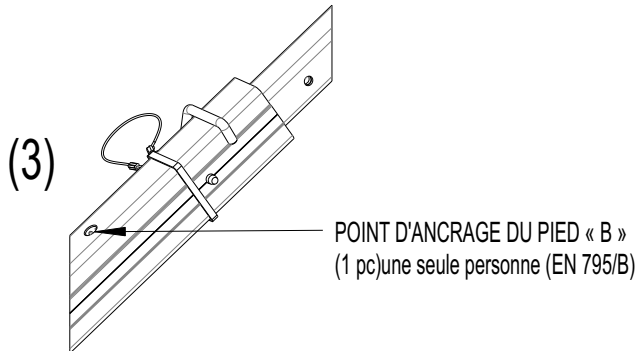
TM14 UTILISÉ EN TANT QUE SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE (SSI) est muni de trois points d'ancrage utilisés pour sécuriser des personnes :

point d'ancrage du pied « B » (2 pcs)

Point d'ancrage sur poulie (2 pcs)



SYSTÈME DE SECOURS INCLINABLE (SSI) – POINTS D'ANCRAGE POUR PROTECTION DES PERSONNES



PRINCIPES DE BASE POUR LA PROTECTION DES PERSONNES

Jusqu'à DEUX personnes au maximum peuvent être accrochées en même temps aux points d'ancrage disponibles.

Le point d'ancrage conçu pour la protection des personnes DOIT être utilisé UNIQUEMENT pour la protection des personnes. Il est interdit d'accrocher des charges ou des dispositifs de levage au chariot intérieur.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

- Lors du travail, faire attention à la chaîne de protection du trépied – elle peut provoquer un trébuchement accidentel.
- N'utiliser jamais le dispositif TM14 (en tant que TS ou SSI) sans chaîne de protection. Les pieds du trépied doivent être toujours attachés par la chaîne de protection.
- ÉVITER les mouvements pendulaires, les chocs sur des objets, le croisement ou emmêlement avec un outil d'un autre utilisateur qui se trouve dans la zone de travail.
- La force maximale générée lors d'une chute de hauteur d'un utilisateur de l'équipement de protection (par ex. d'un harnais de sécurité) est déterminée par la réglementation de l'Union européenne et ne peut dépasser 6 kN. Le système de protection contre les chutes de hauteur utilisé doit comprendre les composants réduisant la valeur de cette force jusqu'à sa valeur maximale 6 kN (par ex. absorbeur d'énergie ou antichute à rappel automatique).
 - Le dispositif doit être placé sur une surface plane, dure et stable sans éléments mobiles tels que pierres, gravats, débris, etc. Le sol sur lequel le dispositif est placé doit supporter la charge prévue.
 - NE PAS UTILISER le dispositif TM14 pour assurer la sécurité de plus de 2 personnes en même temps.
 - Il est recommandé d'installer le dispositif par deux personnes au minimum.
- Le dispositif d'ancrage ou le point d'ancrage pour l'équipement de protection contre les chutes de hauteur doit être correctement positionné et les travaux doivent être effectués de manière à réduire le risque de chute ainsi que sa trajectoire maximale. Le dispositif/point d'ancrage doit être placé au-dessus de son utilisateur. La construction/structure du dispositif/point d'ancrage doit empêcher tout débranchement de l'équipement de protection. La force statique minimale du dispositif/point d'ancrage est de 12 kN (pour une seule personne) et de +1 kN pour chaque personne supplémentaire (13 kN pour 2 personnes). Il est recommandé d'utiliser les points d'ancrage certifiés conformes à la norme EN 795 et TS 16415.

TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) – PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Les équipements de protection contre les chutes de hauteur et les systèmes de sauvetage utilisés avec le dispositif doivent être conformes aux exigences des normes convenables (EN 795, TS 16415 - dispositifs d'ancrage, EN 362 - connecteurs, EN 361 - harnais de sécurité ; EN 360 - antichutes à rappel automatique ; EN 353-2 - descendeurs en rappel ; EN1496 - treuils ; EN 1497 - harnais de sauvetage ; EN 341 - cabestans volants).

Le dispositif TM14 utilisé en tant que TS peut être utilisé avec tous les antichutes à rappel automatique conformes à la norme EN 360.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCLINABLE – PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Installer le dispositif TM14 utilisé en tant que SSI (type E) uniquement sur les surfaces planes, stables, horizontales entourées par un mur, une enceinte ou une barrière.

La surface doit être sèche, libre de glace et de tout élément susceptible de glisser (par ex. pierres, gravier, etc.). Ne pas utiliser le dispositif lorsqu'il y a un risque de givrage.

Enlever toutes les salissures de la surface et/ou de l'équipement possibles (par ex. huile, graisse, algues, pierres, gravier, etc.) avant de commencer le travail.

Utiliser strictement le nombre des lests en acier indiqué selon le TABLEAU 1 de la Section 2.

Utiliser le dispositif TM14 en tant que SSI uniquement et exclusivement avec un dispositif CRW 300 conforme à la norme EN 360.

Il existe un risque potentiel lors d'utilisation d'un dispositif de type E avec des cordes de sécurité (EN 355) qui n'ont pas été testés ensemble.

Toute combinaison de l'équipement de protection individuelle contre les chutes avec le dispositif TM14 utilisé en tant que SSI qui n'est pas indiquée dans le présent manuel d'utilisation doit être consultée avec le fabricant de l'équipement avant son utilisation.

PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UTILISATION INDIVIDUELLE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

L'équipement de protection individuelle ne peut être utilisé que par les personnes dûment formées.

L'équipement de protection individuelle ne peut pas être utilisé par des personnes dont l'état de santé peut affecter leur sécurité pendant l'utilisation habituelle ou lors de sauvetage.

Préparer un plan de sauvetage qui pourrait être utilisé en cas de besoin.

Il est interdit de modifier l'équipement sans l'accord écrit du fabricant.

Toute réparation de l'équipement ne peut être effectuée que par son fabricant ou son représentant autorisé.

Ne pas utiliser l'équipement de protection individuelle à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

L'équipement de protection individuelle est un équipement personnel et il est conçu pour être utilisé par une seule personne.

Avant l'utilisation, s'assurer que tous les éléments de l'équipement du système de protection antichute fonctionnent correctement. Vérifier périodiquement les connexions et les réglages des composants de l'équipement pour éviter jeu ou débranchement accidentel.

Il est interdit d'utiliser des ensembles d'équipement de protection dans lesquels le fonctionnement d'un des composants est perturbé par le fonctionnement d'un autre composant.

Lorsque l'équipement est vendu hors de son pays d'origine, son fournisseur est obligé de le munir d'une notice d'utilisation et d'entretien ainsi que des informations sur les contrôles périodiques et réparations dans la langue du pays où l'équipement sera utilisé.

Uniquement un harnais de sécurité conforme à la norme EN 361 est le seul dispositif homologué pour maintenir le corps humain dans un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Le dispositif antichute peut être accroché aux points d'accrochage (boucles, anneaux) sur les harnais de sécurité marqués d'une grande lettre « A ».

Afin d'éviter de heurter des objets ou une surface dessous pendant l'arrêt de chute, il est obligatoire de vérifier s'il y a assez d'espace libre sous le poste de travail auquel l'équipement de protection individuelle antichute sera utilisé.

Pour savoir combien d'espace libre est nécessaire sous la zone de travail, consultez la notice d'utilisation de l'équipement de protection utilisé.

Pendant l'utilisation de l'équipement, faire une attention particulière aux aspects dangereux et aux dommages nuisant au bon fonctionnement de l'équipement et à la sécurité de son utilisateur, et notamment à :

(emmêlement et déplacement des cordes sur des arêtes vives, chutes pendulaires, conductivité électrique, dommages tels que coupures, déchirures, corrosion, influence négative des températures extrêmes, des facteurs climatiques, des agents chimiques).

INSPECTIONS

Avant chaque utilisation de l'équipement de protection individuelle, il faut l'inspecter soigneusement pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement et fonctionne correctement. Lors de l'inspection visuelle, vérifier tous les composants de l'équipement, en portant une attention particulière aux dommages, à l'usure excessive, à la corrosion, à l'abrasion, à la coupure et aux dysfonctionnements éventuels. Faire une attention particulière :

- aux harnais de sécurité et ceintures de maintien au travail aux boucles, aux éléments de réglage, boucles d'accrochage, sangles, coutures et passants ;
- aux absorbeurs d'énergie aux boucles aux crochets, sangles, coutures, boîtier, connecteurs ; aux cordes et glissières textiles aux câbles, boucles, cosses, connecteurs, éléments de réglage, tresses ;
- aux câbles d'acier et guides pour câbles, aux câbles, fils, pinces, boucles, cosses, connecteurs, éléments de réglage ;
- aux dispositifs antichute à la corde ou sangles, au bon fonctionnement de l'enrouleur et d'un mécanisme de verrouillage, boîtier, amortisseur, connecteurs ;
- aux descendeurs en rappel automatique aux corps de l'appareil, bon coulissement de la glissière, bon fonctionnement du mécanisme de verrouillage, rouleaux, vis et rivets, connecteurs, amortisseurs de sécurité ;
- aux connecteurs (mousquetons) au corps porteur, rivetage, verrou principal, fonctionnement du mécanisme de verrouillage ;
- aux trépieds de sécurité aux pieds, goujons, boulons à œil, patins, chaîne, éléments de raccordement.

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Au moins une fois par an, après tous les 12 mois d'utilisation, retirer l'équipement de protection individuelle d'utilisation pour être soumis au contrôle périodique. Le contrôle périodique peut être effectué par une personne compétente responsable des contrôles périodiques des équipements de protection dans l'établissement et formée dans ce domaine.

Les contrôles périodiques peuvent être également effectués par son fabricant ou un centre de service agréé. Lorsqu'un équipement de protection a une construction complexe, par ex. les antichutes à rappel automatique, les contrôles périodiques ne peuvent être effectués que par son fabricant ou un centre de service agréé. Lors du contrôle, la durée de mise en service autorisée de l'équipement sera déterminée jusqu'à la date du prochain contrôle périodique du fabricant.

Les contrôles périodiques doivent être enregistrés sur la Fiche d'utilisation. Les contrôles périodiques réguliers sont essentiels pour la vérification de l'état de l'équipement et la sécurité de l'utilisateur qui dépend de son efficacité et durabilité. Lors du contrôle périodique, vérifier la lisibilité de tous les marquages sur l'équipement.

DURÉE D'UTILISATION AUTORISÉE

L'équipement de protection individuelle peut être utilisé pendant une période de 5 ans à partir de la date d'entrée en service. Après cette période, l'équipement doit être mis hors de service pour être soumis au contrôle détaillé effectué par son fabricant. Le contrôle du fabricant peut être effectué par : le fabricant, une personne agréée par le fabricant, une société agréée par le fabricant. Lors du contrôle, la durée de mise en service autorisée de l'équipement sera déterminée jusqu'à la date du prochain contrôle périodique du fabricant.

Le contrôle du fabricant sera enregistré sur la Fiche d'utilisation.

MISE HORS DE SERVICE APRÈS L'ARRÊT DE CHUTE

L'équipement de protection individuelle doit être immédiatement mis hors service et retiré de l'utilisation (détruit de façon permanente) lorsqu'il a été utilisé à arrêter la chute.

TRANSPORT

Transporter l'équipement de protection individuelle dans un emballage protégeant des dommages éventuels et de l'humidité, par exemple dans des sacs imperméables ou dans des valises ou boîtes en acier ou en plastique.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

Nettoyer et désinfecter l'équipement de protection individuelle sans endommager le matériau dont il est fait. Pour les textiles (sangles, cordes), utiliser les produits de nettoyage pour les tissus délicats. Laver à la main ou dans la machine à laver. Rincer abondamment. Laver les pièces en plastique uniquement avec de l'eau. L'équipement mouillé pendant le nettoyage ou l'utilisation doit être bien séché dans des conditions naturelles, loin des sources de chaleur. Lubrifier légèrement les pièces et mécanismes métalliques (ressorts, charnières, cliquets, etc.) de temps en temps, pour améliorer leur fonctionnement. Conserver l'équipement de protection individuelle dans des locaux secs et bien ventilés, à l'abri de la lumière, des rayons UV, de la poussière, des objets pointus, des températures extrêmes et des substances corrosives.

SECTION 4 – SAUVETAGE CONFORME À EN 1496/B

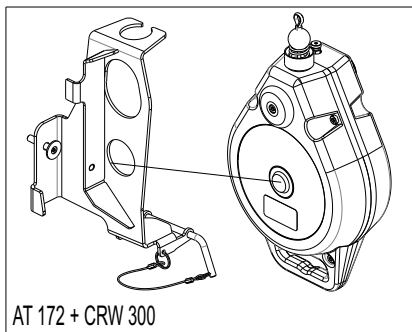
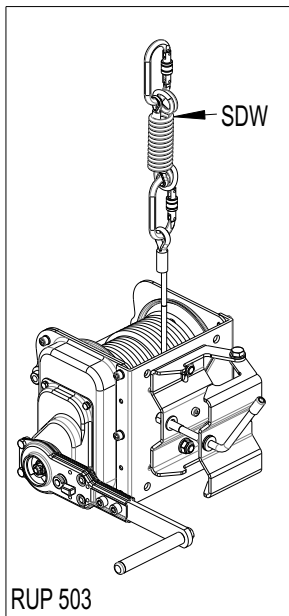
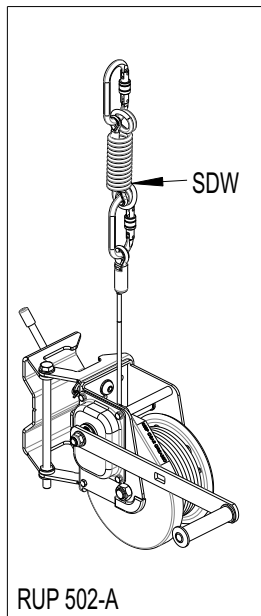
PRINCIPALES MESURES DE SÉCURITÉ POUR SAUVETAGE :

- Le dispositif de sauvetage est conçu uniquement pour le sauvetage et ne doit pas être utilisé pour la protection contre les chutes de hauteur. Lors de l'utilisation du dispositif dans des situations de risque de chute de hauteur, utiliser un dispositif antichute supplémentaire (conforme à la norme EN 363).
- L'utilisation du dispositif de sauvetage avec un dispositif antichute doit être conforme à son manuel d'utilisation ainsi qu'aux normes applicables : EN 361, EN 1497, EN 1498 - pour harnais de sécurité - dispositifs pour soutenir le corps de l'utilisateur ; EN 341 - pour dispositifs de sauvetage ; EN 795 - pour points (dispositifs) d'ancrage ; EN 353-1, EN 353-2, EN 354, EN 355, EN 360, EN 362 pour dispositifs antichute.
- Pour le sauvetage, les dispositifs RUP 502-A et RUP 503 doivent être équipés d'un absorbeur d'énergie SDW installé à l'extrémité d'une corde de travail.
- Le goujon de fixation dans des supports de fixation des dispositifs RUP 502-A, RUP 503 et CRW 300 (adaptateur AT 172) doit être correctement fixé dans un trou de fixation situé dans le pied du dispositif. Cela empêche le dispositif de glisser.

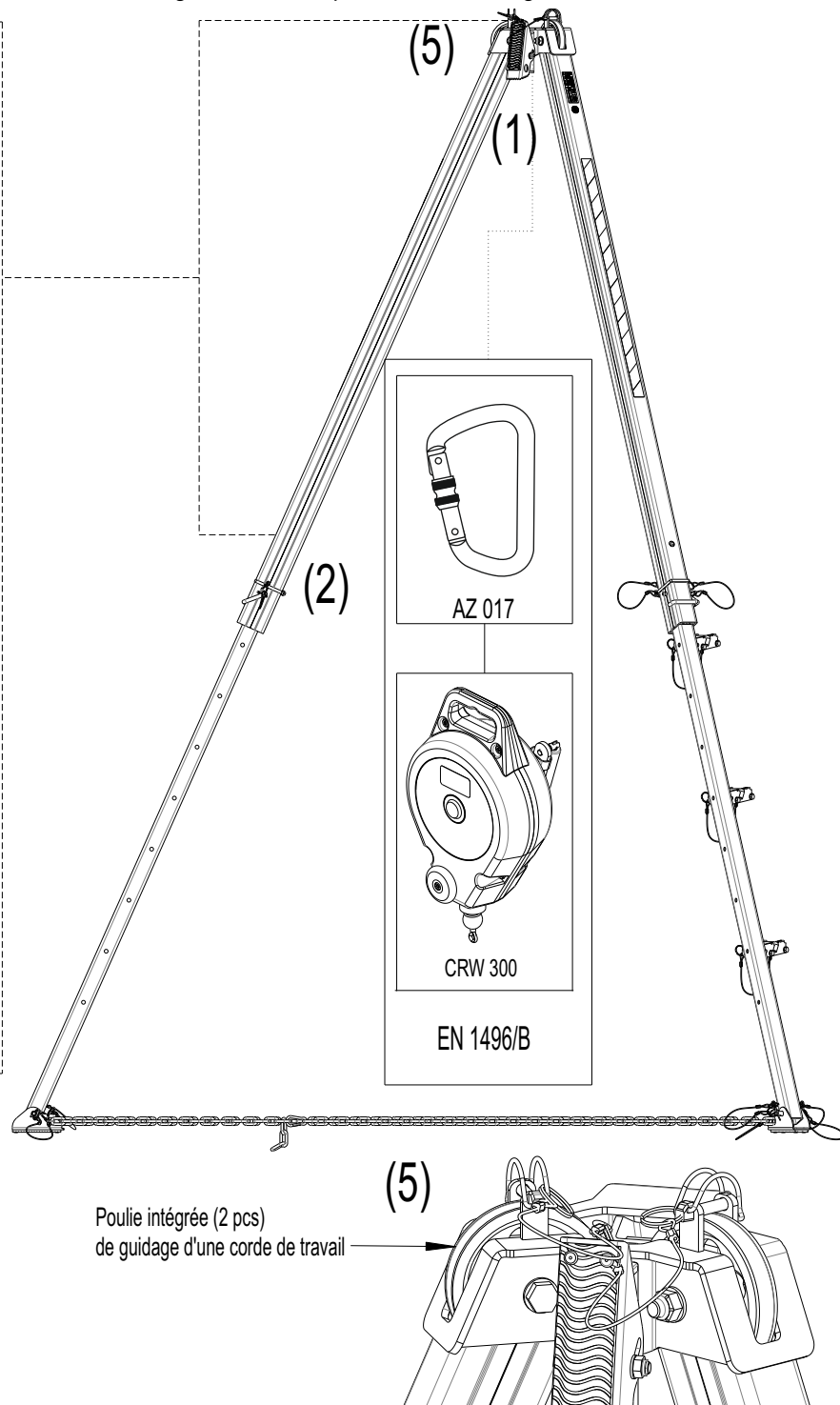
UTILISATION DU TRÉPIED DE SÉCURITÉ (TS) POUR LE SAUVETAGE

Le dispositif TM14 utilisé en tant que TS peut être utilisé pour les fins de sauvetage avec des dispositifs de sauvetage suivants :

RUP 502-A/RUP 503/CRW 300.



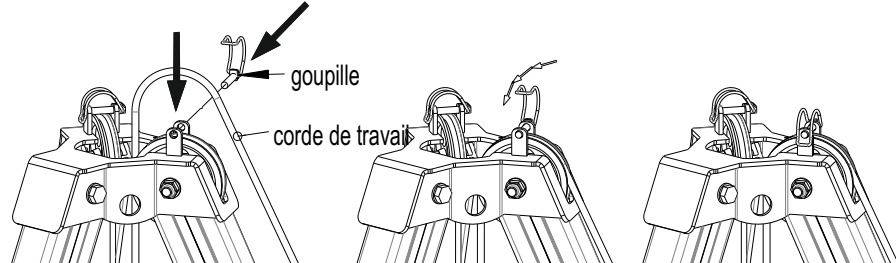
SAUVETAGE CONFORMÉMENT À EN 1496/B



TM 14 en tant que TS + équipement	RUP 502-A	RUP 503	AT 172 + CRW 300	AZ 017 + CRW 300
Norme	EN 1496/B			
Point(s) d'ancrage utilisés	(2) (5)	(2) (5)	(2) (5)	(1)
Nombre max. d'utilisateurs présents en même temps	1	2	1	1
Charge maximale d'utilisation	140 kg	200 kg	140 kg	140 kg

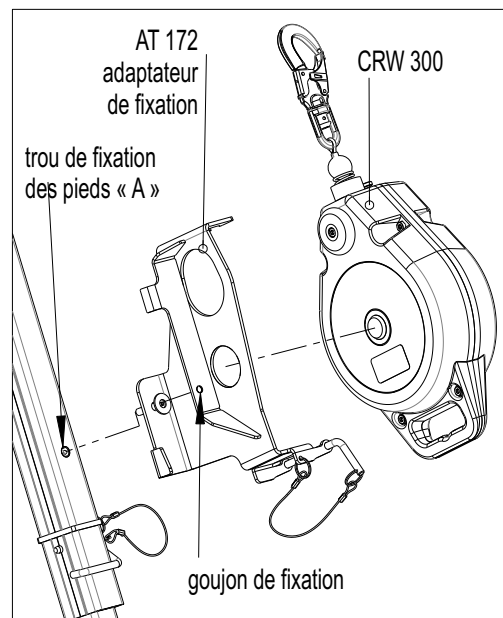
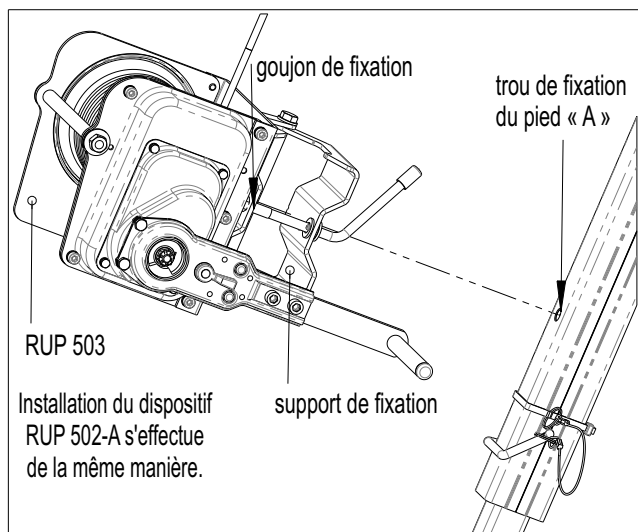
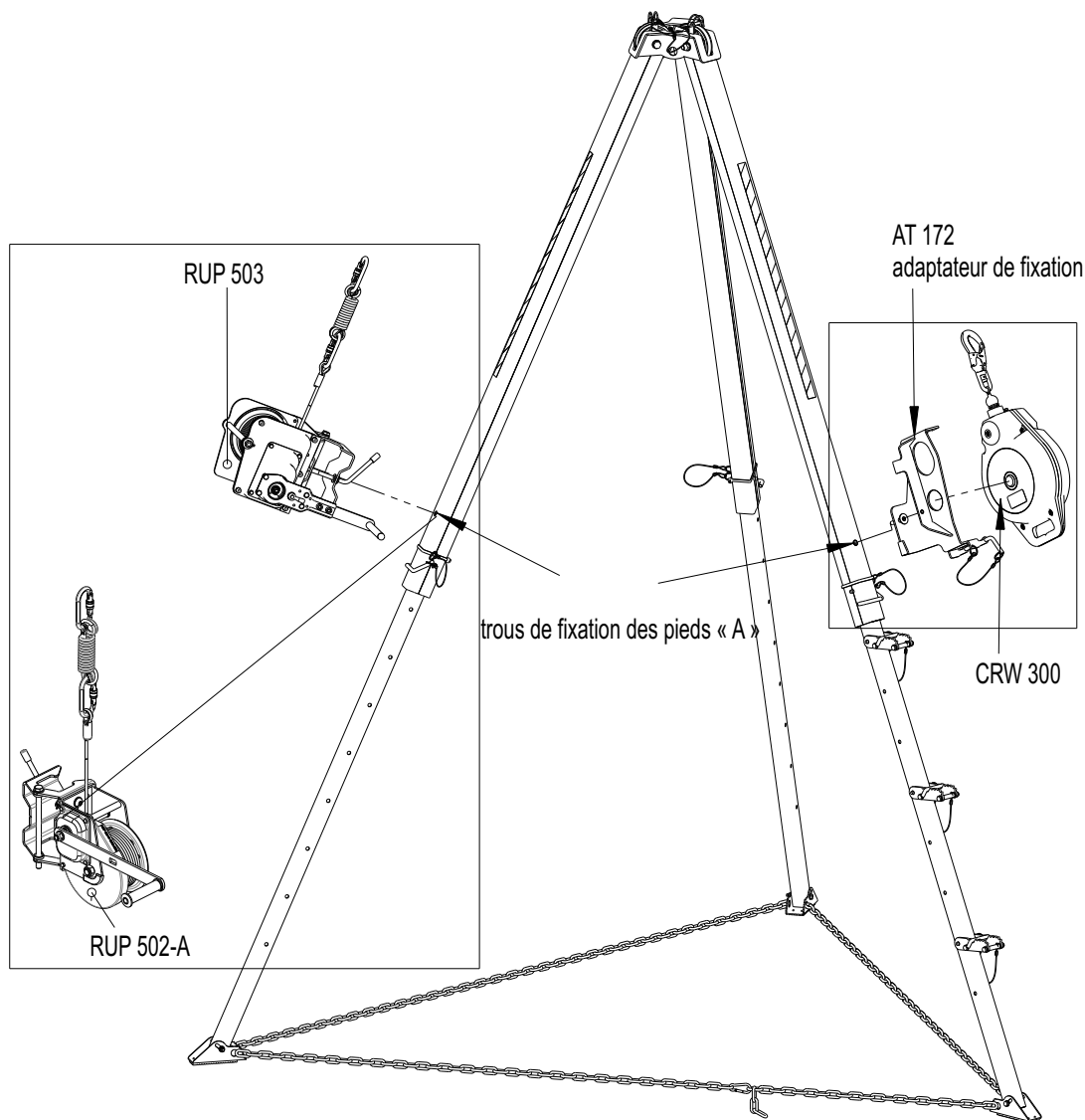
INSTALLATION D'UNE CORDE DE TRAVAIL

- Retirer les goupilles situées au-dessus d'une poulie intégrée à la tête.
- Mettre une corde de travail d'un dispositif utilisé sur la poulie intégrée. Passer l'extrémité de la corde de travail à travers le trou dans la tête.
- Protéger la corde en fermant les goupilles au-dessus de la poulie intégrée.
- Vérifier si la corde est bien placée dans la rainure de poulie.

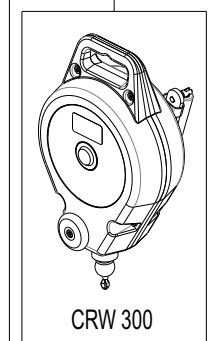
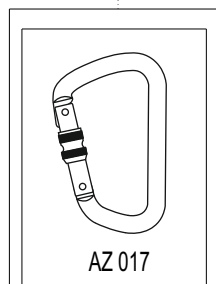
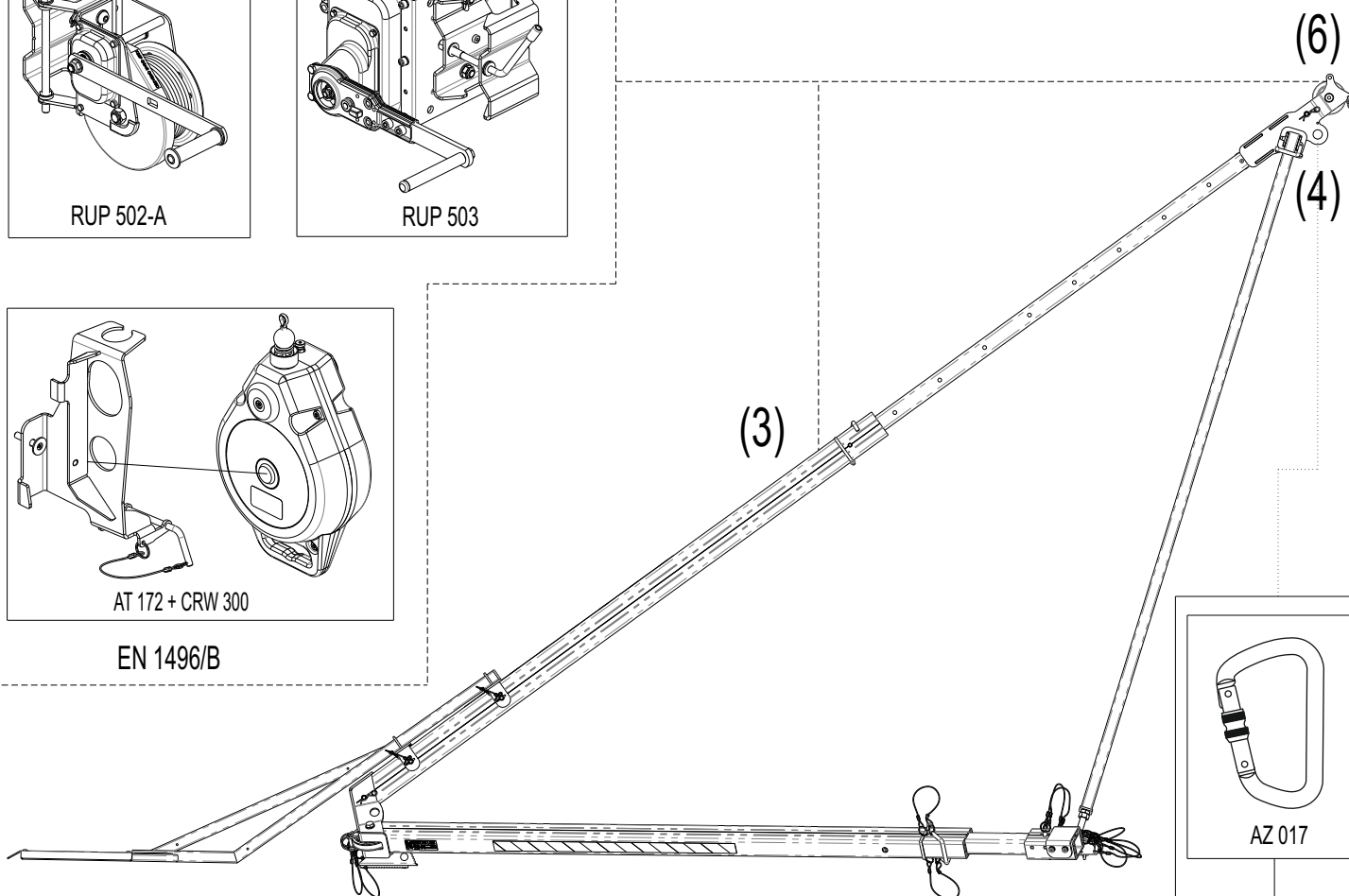
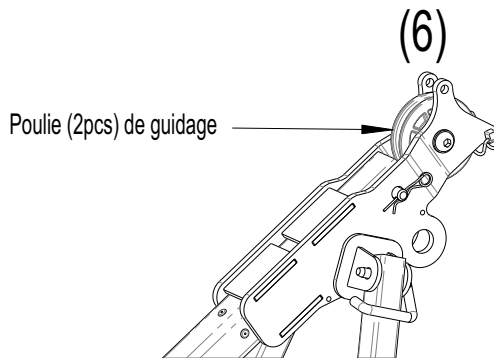
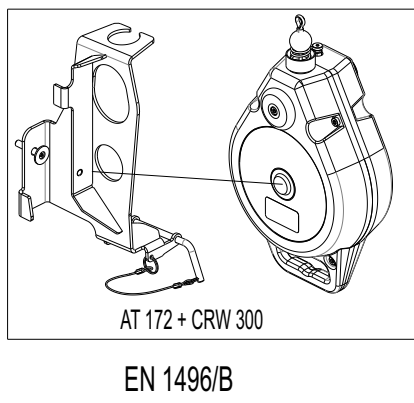
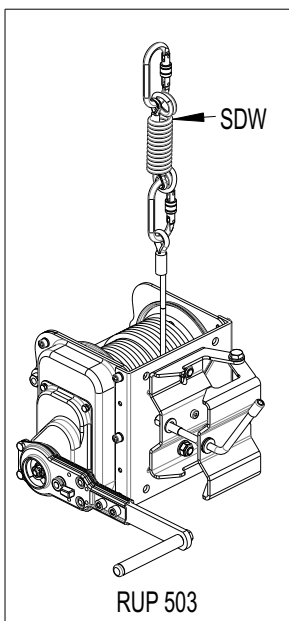
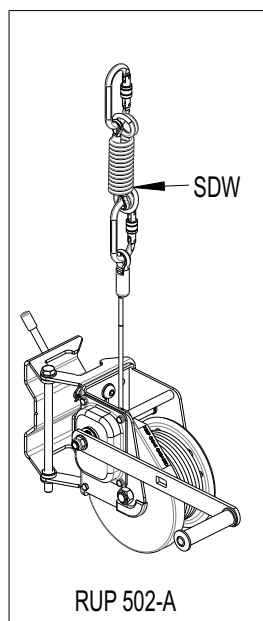


INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE SAUVETAGE POUR LE TS

Le dispositif TM14 utilisé en tant que TS peut être utilisé avec des treuils de sauvetage RUP 502-A, RUP 503 et CRW 300. Installer lesdits dispositifs sur les pieds « A ». Les supports de fixation des dispositifs RUP 502-A/503 ainsi que l'adaptateur AT 172 du dispositif CRW 300 installer dans un trou de fixation situé à l'extérieur des pieds « A ». Pour installer et utiliser correctement des dispositifs de sauvetage, consulter leurs manuels d'utilisation.



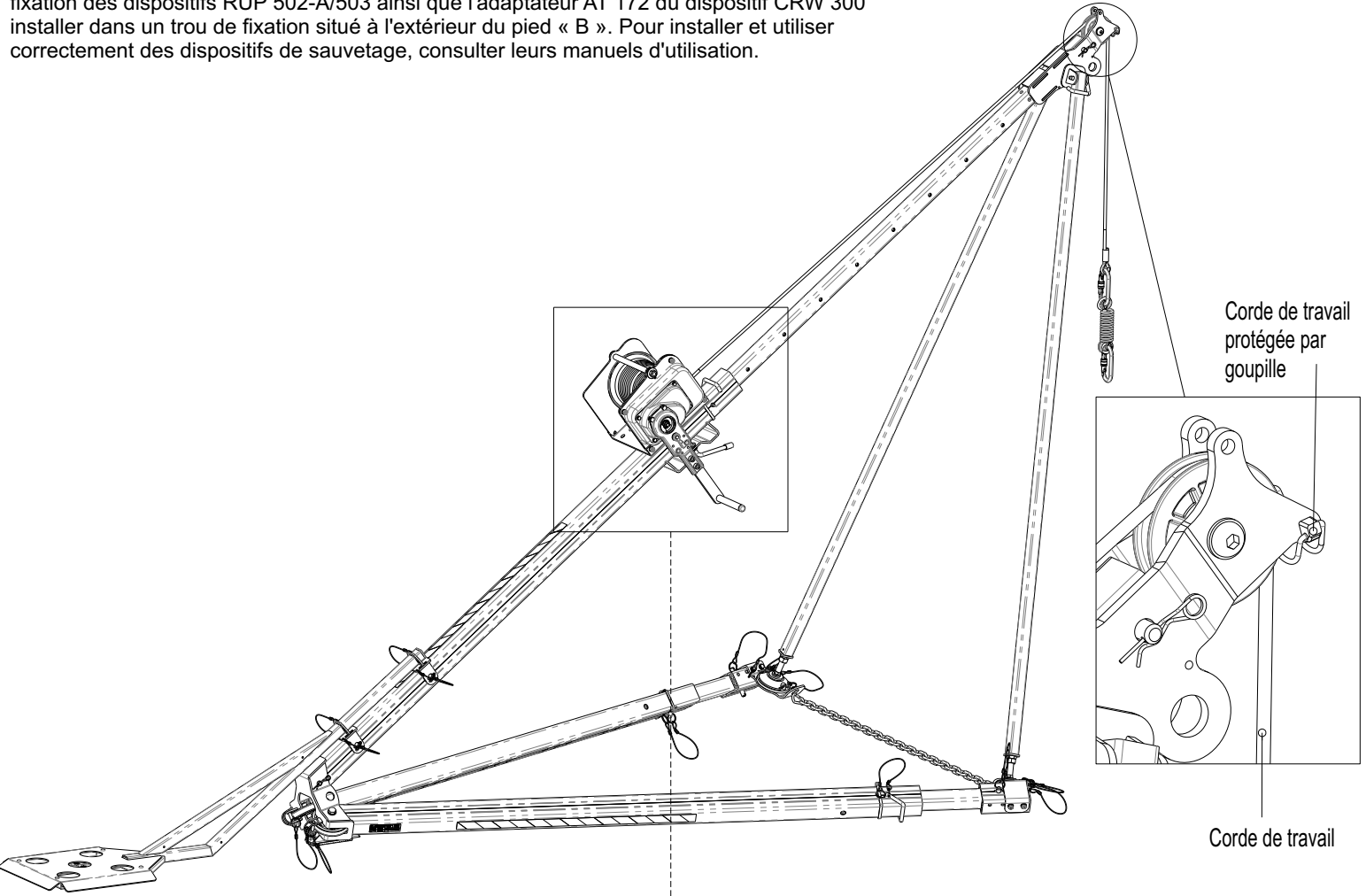
UTILISATION DU SYSTÈME DE SECOURS (SSI) POUR LES FINS DE SAUVETAGE Le dispositif TM14 utilisé en tant que SSI peut être utilisé avec des treuils de sauvetage RUP 502-A, RUP 503 et CRW 300.



RESCUE EN 1496/B

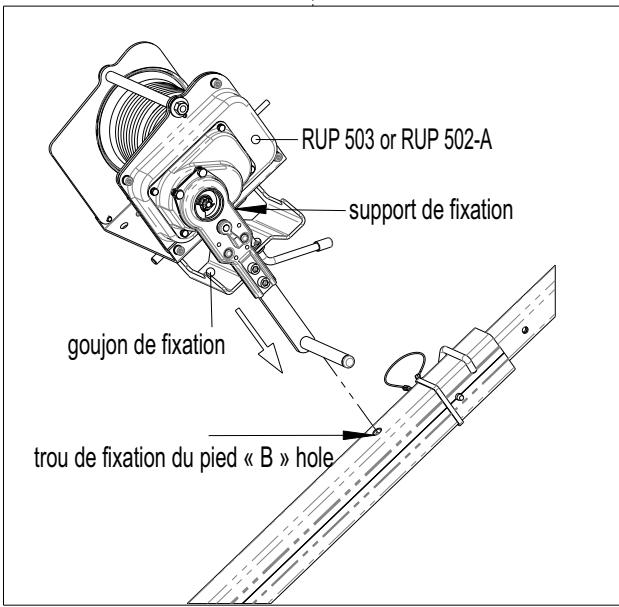
TM 14 en tant que SSI + équipement	RUP 502-A	RUP 503	AT 172 + CRW 300	AZ 017 + CRW 300
Norme	EN 1496/B			
Point(s) d'ancrage utilisés	(3) (6)	(3) (6)	(3) (6)	(4)
Nombre max. d'utilisateurs présents en même temps	1	2	1	1
Charge maximale d'utilisation	140 kg	200 kg	140 kg	140 kg

INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE SAUVETAGE RUP 502-A/RUP 503 POUR LE SSI
 Le dispositif TM14 utilisé en tant que SSI peut être utilisé avec des treuils de sauvetage RUP 502-A, RUP 503 et CRW 300. Lesdits dispositifs installer sur le pied « B ». Les supports de fixation des dispositifs RUP 502-A/503 ainsi que l'adaptateur AT 172 du dispositif CRW 300 installer dans un trou de fixation situé à l'extérieur du pied « B ». Pour installer et utiliser correctement des dispositifs de sauvetage, consulter leurs manuels d'utilisation.



Corde de travail protégée par goupille

Corde de travail

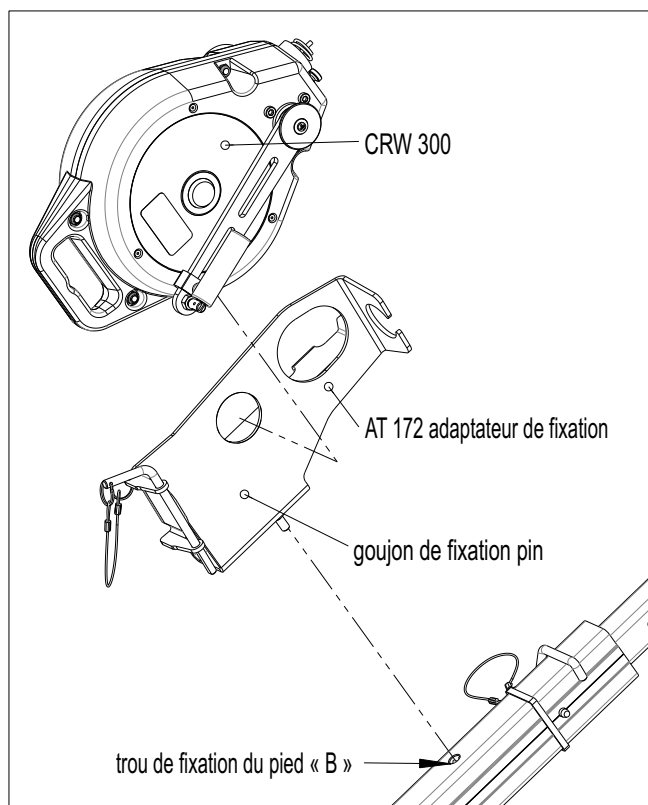
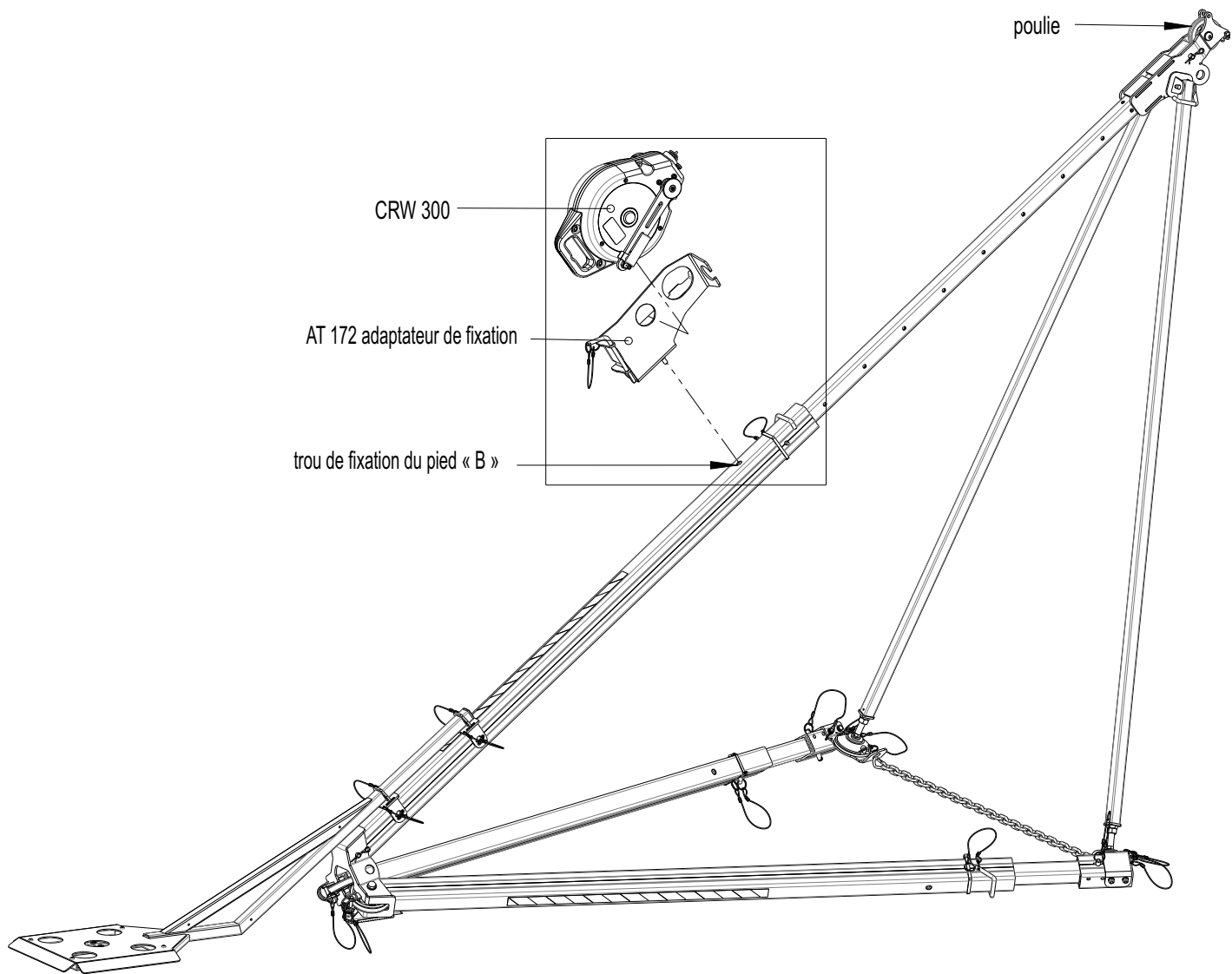


RUP 503 or RUP 502-A
 support de fixation
 goujon de fixation
 trou de fixation du pied « B » hole

Installation du dispositif RUP 502-A s'effectue de la même manière

INSTALLATION DU DISPOSITIF CRW 300 POUR LE SSI

Le dispositif TM14 utilisé en tant que SSI peut être utilisé avec le treuil de sauvetage CRW 300. Installer ledit dispositif sur le pied « B ». Les supports de fixation des dispositifs RUP 502-A/503 ainsi que l'adaptateur AT 172 du dispositif CRW 300 installer dans un trou de fixation situé à l'extérieur du pied « B ». Pour installer et utiliser correctement des dispositifs de sauvetage, consulter leurs manuels d'utilisation.



FICHE D'UTILISATION

Les inscriptions sur la fiche d'utilisation à faire par un établissement où l'équipement est utilisé. Remplir la présente Fiche d'utilisation avant la première mise en service du dispositif. Toute information relative à l'équipement de protection (désignation, numéro de série, date d'achat et date de mise en service, nom d'utilisateur, informations relatives aux réparations et à l'entretien et informations concernant sa mise hors de service) doit être inscrite sur la fiche d'utilisation du dispositif. La fiche est remplie par une personne compétente responsable des équipements de protection dans l'établissement concerné. Ne pas utiliser l'équipement de protection individuelle sans fiche d'utilisation dûment remplie.

DÉSIGNATION DU DISPOSITIF/MODÈLE

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

NUMÉRO DE SÉRIE

DATE DE PRODUCTION

DATE D'ACHAT

DATE DE MISE EN SERVICE

NOM D'UTILISATEUR

CONTRÔLES TECHNIQUES

	DATE	ORIGINES DU CONTRÔLE/ DE LA RÉPARATION	ENDOMMAGEMENTS INDICQUÉS, RÉPARATIONS EFFECTUÉES, REMARQUES	SIGNATURE D'UNE PERSONNE RESPONSABLE	DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					